

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

**Philatélie
Marcophilie
Histoire Postale**



Amicale Philatélique Yonnaise

N° Siret : 786 448 613 00038 – Code APE : 913E

Siège social : 29 rue Georges Durand - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 37 97 67
E.mail : jm.leterme@orange.fr

Association (loi 1901) fondée en 1943, fédérée sous le numéro 234 XV,
rattachée au Groupement Philatélique du Centre Ouest.

Réunions mensuelles de 9h30 à 12h00

au 29 rue Anatole France à La Roche-sur-Yon : salle Entour'âge

- Le premier dimanche du mois pour les adultes (70 membres)
- Le dernier dimanche du mois pour les jeunes (20 membres)

LES SERVICES PROPOSÉS

- Circulations à domicile
- Nouveautés de France en réservation
- Nouveautés de France hors réservation
- Nouveautés de Monaco
- Revue trimestrielle de 50/60 pages
- Bibliothèque : les catalogues de cotations
les revues spécialisées
+ de 350 ouvrages philatéliques
- Abonnement à prix préférentiel aux revues philatéliques
- Remises chez les négociants sur présentation de la carte d'adhérent
- Salon annuel des collectionneurs, le 3^e dimanche de janvier

RESPONSABLES

Jacques LOISEAUX & Alain BONNEAU

Michel FOURNIER

Pierrot PRUD'HOMME

Claude BELLEIL

Guy BERNARD

Philippe MARTON



Amédée DUPONT et Michel AUDUREAU

L'A.P.Y. est surtout la rencontre d'amis partageant la même passion, avec :

- des échanges, des mini-bourses avec d'autres associations philatéliques,
- des réponses à vos interrogations,
- des conférences avec vidéo-projection de documents,
- des milliers d'enveloppes mises à disposition pour études,
- une aide à la réalisation de collections pour exposer... du matériel informatique.



Prix au n°- 4 € – Abonnement 4 bulletins : 15 € + port 8 € soit 23 € pour l'année

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 119

Juin 2008

2	Editorial.	Jean Marie Leterme
3	.Françoise ESLINGER : 3 marchés pour Phil@poste.	
4-5	Commission des Etats Généraux de la Philatélie.	
6	Conseils d'administration des 07/02 & 11/03/2008.	Philippe Marton
7	Revue de presse.	// //
8-13	La vie de l'Amicale.	// //
14-15	A propos de la fleur de Lys.	Jean Leprévost
16-18	Continuons à blasonner. !	Christian Riobé
19-21	Au fil du temps postal.	Philippe Leboeuf
22-33	Les Oblitérations manuelles de Vendée (1885-2006) de la nomenclature Lautier (suite n°9).	Michel Audureau & Francis Grangiens
34-36	La nouvelle Fiat 500.	Jean-Marie Leterme
37-46	L'histoire des blocs allemands de 1930 à 1949 (Traduction et mise en pages)	Günter Taxacher Michel Audureau
47-48	Les P'tits Philous	Guy Bernard
49-52	Actualité Vendéenne et PRET-A-POSTER.	Jean Marie Leterme

Directeur de la publication : J.M. Leterme.

Coordinateur à la rédaction & la mise en page : G. Bernard.

Comité de Rédaction : M. Audureau, C. Belleil, G. Bernard, M. Fournier, F. Grangiens,
J.M. Leterme, P. Marton.

Impression des textes : Imprimerie municipale et Buroplan.

Impression de la couverture : Crédit Mutuel.

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite,
sauf autorisation écrite du conseil de l'APY Dépôt légal n° 1762-035X.

EDITORIAL

LA PHILATELIE, C'EST NOUS

Tel est le propos tenu par Yves TARDY, Président de la FFAP (Fédération Française des Associations Philatéliques), en conclusion de la réunion régionale qui s'est déroulée à Nantes le samedi 26 avril 2008.

Retour en arrière : 2 avril 2008, les Etats Généraux de la Philatélie se tiennent à Paris, confiés à Phil@poste : la montagne accouche d'une souris (1). En effet, comment une entreprise commerciale, telle que Phil@poste, peut objectivement analyser les préoccupations et les besoins des Philatélistes ?

Nouveau retour en arrière : 15 janvier 2008, "Atout-Timbres", n° 124 (2). Je vous recommande de lire attentivement, en page 8, l'interview de Françoise ESLINGER, directrice de Phil@poste. Tout y est dit sur les orientations de "sa Philatélie" qui se résument à 3 marchés.

Les philatélistes, c'est le 1^{er} marché avec un programme de beaux timbres, une philatélie traditionnelle et des règles.

Le 2^{ème} marché est à destination du grand public, avec les timbres "anniversaire", "c'est une fille", "félicitations", ..., les PAP, les timbres-à-date et tous les produits dérivés (MonTimbraMoi par exemple).

Le 3^{ème} marché cible les entreprises.

Phil@poste fait sa révolution et s'organise pour affronter la concurrence sur le marché du courrier qui sera ouvert au 1^{er} janvier 2011. On ne peut pas le lui reprocher. Derrière le nom de l'entreprise, il y a des postiers. La segmentation mise en place par Phil@poste est sans doute la bonne, l'avenir nous le dira, mais il y a confusion des genres. La philatélie, c'est, avant tout, les collectionneurs de timbres, de flammes, de maxicartes, les marcophiles, etc..., les adhérents d'associations.

A chaque collectionneur de faire son choix dans les produits proposés par La Poste, et demain par les nouveaux opérateurs. LA POSTE doit rester un partenaire des philatélistes mais ne dirige pas notre passion.

A chacun de collectionner ce qu'il aime et de faire partager sa passion à son entourage. Nous ne pouvons pas nous battre contre une entreprise commerciale. Mais nous devons nous battre pour faire partager notre passion commune. Si chaque amicaliste se donne comme mission d'amener un nouvel adhérent (jeune ou adulte), alors là, oui, le combat sera efficace.

Cher Apycaliste, bonnes vacances et, ensemble, construisons l'avenir de notre passion, en n'oubliant pas que **LA PHILATELIE, C'EST NOUS**.

Jean-Marie LETERME

(1) voir la synthèse des Etats Généraux dans ce bulletin (p.4 & 5).

(2) article reproduit dans ce bulletin en page 3, avec l'aimable autorisation de Aude Ben-Moha rédactrice en chef d'Atout-Timbres, de l'Écho de la Timbrologie, disponibles à la bibliothèque de l'Amicale



Françoise Eslinger

Trois marchés pour Phil@poste

Phil@poste est un creuset bouillonnant d'idées et de projets impulsés par sa directrice, Françoise Eslinger. Aujourd'hui, Phil@poste se réorganise selon trois marchés pour répondre à une demande en matière de produits philatéliques qui se diversifie : un 1^{er} marché des philatélistes, un 2^e marché tourné vers le grand public et enfin un 3^e marché à destination des entreprises. Éclairage...

Phil@poste entame une segmentation en trois marchés, quelles en sont les motivations ?

La lettre écrite en tant que telle ne peut plus être le seul ressort de la philatélie. Quand on discute avec des gens au plus haut niveau, tout va toujours très mal : les négociants vont mal, les associations vont mal... Or, on rencontre sur le terrain des passionnés qui s'engagent, qui ont envie de faire des choses mais que l'on a probablement oubliés dans nos expositions, dans nos querelles de produits, etc. Le « sauvetage » de la philatélie, si tant est qu'elle ait besoin d'être sauvée, passe par le terrain. De là, nous nous sommes dit qu'il y avait un avenir de la philatélie à travers une philatélie dite traditionnelle et une utilisation du timbre autrement, d'où une segmentation selon trois types de marchés. Une philatélie traditionnelle, cela signifie une philatélie avec des règles. Pour La Poste, il s'agit du programme philatélique et elle est prête – ce que quasiment aucune autre poste ne fait – à émettre plus de timbres en taille-douce, à faire des timbres toujours plus beaux et en utilisant des techniques novatrices, avec des timbres en quantité plus limitée et ayant une durée de vie n'excédant pas six mois. Cette philatélie doit s'accompagner d'une rénovation des expositions qui coûtent très cher et n'intéressent que l'élite de l'élite. La FFAP (INDLR : la Fédération française des associations philatéliques) devra s'organiser et y réfléchir. Nous avons en France environ mille associations si l'on compte les non-fédérées, et dix mille bureaux de poste. Cela signifie vingt mille philatélistes qui ont un patrimoine fabuleux qu'ils ne sont pas forcément prêts à exposer en compétition. En revanche, le philatéliste ou l'association locale aura à cœur de se mobiliser pour une exposition dans son village. Ce marché de la philatélie doit fonctionner en liaison avec les postes et les associations locales. Permettre à ces dernières de rendre leur patrimoine visible et participer à la vie locale, c'est ainsi que l'on va redonner vie à la philatélie et envie de faire aux gens.

Comment voyez-vous l'orientation vers les entreprises ?

Aujourd'hui, ce ne sont quasiment plus les particuliers mais surtout les entreprises qui écrivent. Demain, il y aura de nouveaux opérateurs postaux et donc de nouvelles marques d'affranchissement. Utilisons le timbre personnalisé pour nous ouvrir, portons Montimbreaïmoi à plus grande échelle pour les entreprises. C'est un programme qui va démarrer dès le mois de mai 2008. Montimbreaïmoi, qui va faire partie du 2^e marché orienté vers le grand public, connaît un grand succès : nous réalisons 50 000 € de chiffre d'affaires par semaine, 140 000 € début décembre. Émerge un vrai besoin et des entreprises demandent ce timbre alors qu'elles paient la planche 10 € !

Ces « produits » seront-ils disponibles pour les particuliers ?

Non, comme pour les prêts-à-poster entreprises, il s'agit d'une commande achetée par le client qui en fera ce qu'il veut, mais ce timbre coûtera plus cher que la valeur faciale. On pourra créer un timbre de toute pièce pour l'entreprise, on peut imaginer par exemple faire un timbre lenticulaire pour La Poste avec son slogan « la confiance grandit ». En fait, il s'agit de vignettes d'affranchissement, qui auront d'ailleurs la forme d'un timbre ou pas. Actuellement, l'UPU mène une réflexion sur le timbre qui serait lié à un programme philatélique clair et ce programme pourrait être réservé aux opérateurs postaux qui ont des obligations de service public. Nous avons en France un concurrent postal qui aura le droit demain, s'il le décide, de faire des vignettes d'affranchissement. Pourquoi La Poste n'aurait-elle pas elle aussi ce droit ?

Quid du 2^e marché ?

Le 2^e marché concerne ce que nous appelons l'univers du timbre, à savoir tout ce que fait le timbre, qui n'est pas forcément de l'affranchissement, comme les souvenirs. À travers le timbre à date, il s'agit de faire renaitre l'événementiel. Pour cela, nous projetons, entre autres, la mise en place d'une Maison du timbre et de l'écrit qui serait un lieu événementiel où l'on pourrait non seulement faire les premiers jours des timbres, mais aussi les premiers jours d'autres événements. On peut imaginer mettre en place dans les lieux touristiques des timbres particuliers, des automates permettant avec votre appareil photo de sortir des cartes pré-timbrees avec l'un des trois mille timbres de France. L'idée est de faire du timbre un objet courant et de proximité, en l'utilisant de nouvelles façons et sans qu'il y ait pléthore de timbres qui sortent en même temps.

Cette nouvelle organisation de Phil@poste n'est-elle pas la formalisation d'une situation qui existe déjà de fait ?

Si l'on regarde ce que les gens collectionnent, notamment les jeunes, ce sont des produits qui sont sous licence – comme Harry Potter ou les Pokémon – et pour lesquels des millions sont investis afin que les enfants les collectionnent. Le milieu philatélique n'a plus les moyens de faire cela. Depuis une dizaine d'années, La Poste investit beaucoup dans la philatélie et elle va continuer de le faire afin notamment que se rencontrent à nouveau deux mondes, celui des postiers et celui des collectionneurs, qui autrefois étaient très liés, ce qui va demander de notre part un gros investissement. Ce n'est pas révolutionnaire, c'est un travail de fourmi.

Il y a déjà beaucoup d'initiatives locales.

Certes mais ce n'est pas systématique, ce n'est pas organisé, c'est au coup par coup. Avec la perte des flammes, un grand vide est en train de s'installer et c'est le plus difficile à combler car il atteint beaucoup d'associations et d'établissements postaux. Mais le salut viendra de là.

La séparation en trois marchés distincts ne risque-t-elle pas de marginaliser la philatélie comme cela s'est produit avec la numismatique ?

Si, c'est pourquoi il faut impérativement conserver des programmes extrêmement populaires et rapprocher le terrain postal du terrain philatélique. Ceci étant, les gens pourront collectionner ce que je mets dans le 2^e marché. Mais contrairement à ceux qui fabriquent des albums, je les ai séparés. C'est une ouverture pour les fabricants de matériel, rien n'empêchant qu'on puisse collectionner ce qui est ailleurs. Dans le fond, c'est la différence entre la collection et la philatélie. Tout le monde s'attache à la collection de timbres comme si elle était la source des miracles mais on peut collectionner plein de choses. On va en faire quelque chose de plus « fun » mais par les 2^e et 3^e marchés, on va titiller les gens pour leur donner envie de chercher des choses plus rares par exemple. Trois marchés, cela signifie que je ne veux pas devenir une numismatique, je ne veux pas limiter Phil@poste au 1^{er} marché.

Un collectionneur veut être exhaustif et ne va pas forcément rester sur son segment.

Les collectionneurs exhaustifs, il doit en rester en France à peu près 100 000. Dans dix ans, il n'en restera pratiquement plus. On ne peut pas tout collectionner, ça ne va pas changer le problème, ça va le classer.

Je souhaite que La Poste continue d'avoir le programme philatélique, un programme culturel, patrimonial, représentant la France et ayant une bonne qualité de fabrication. Simplement nous y appliquerons les règles que veulent les philatélistes. Et il y a tout le reste, comme les Meilleurs vœux, et Nicolas Sarkozy me l'a confirmé, ce n'est pas de l'ordre du politique, ça ne met pas en valeur l'image de la France à l'extérieur. Mais il va peut-être y avoir des gens qui ne vont collectionner que les carnets meilleurs vœux émis dans le monde et tant mieux. On n'a pas le droit de demander tout à La Poste, d'autant que les autres opérateurs postaux ne vont pas se priver pour émettre des produits. En revanche, le pouvoir politique peut imposer que La Poste fasse un programme philatélique qui soit signé d'un arrêté ministériel lui convienne. La Poste peut aussi avoir envie que les philatélistes se multiplient et pour cela, il faut aussi changer les règles des compétitions. La Poste est la seule entité économique dans le monde philatélique qui met de l'argent dans la philatélie. Il ne faut pas laisser penser qu'il y a des philatélistes désespérés pendant que La Poste ne ferait que leur tirer de l'argent sans contrepartie, ce n'est pas vrai, c'est un faux discours. Quand je vais défendre un dossier auprès de la direction de La Poste, je suis encore écoutée, alors que dans beaucoup de pays on se moque de ce qu'est la philatélie. Mais La Poste ne limitera pas le marché de la philatélie à la philatélie « traditionnelle » liée à un programme philatélique de type arrêté. Mais que doit-on mettre dans le programme philatélique ? Les EGP me le diront.

Ne faudrait-il pas donner à la philatélie l'image d'un loisir créatif ?

C'est ce qui va être fait au 2^e marché, qui va s'attacher beaucoup plus à la façon qu'on a de détourner le timbre quand on ne le met pas sur une lettre, comme l'art posté par exemple. C'est un peu le principe du football : il y a le métier de base, les matchs, et puis il y a tout ce qui est à côté comme les produits dérivés. Avec le timbre, on a la chance d'avoir en plus le cachet de la poste qui fait foi. C'est un merveilleux objet d'événementiel qui est partout, il n'y a plus que nous qui ne l'utilisons plus. Pourtant, c'est un objet à la mode.

Quid des femmes, qui semblent être les oubliées dans un monde philatélique encore très masculin ?

Elles m'apportent le renouveau de la philatélie. Aujourd'hui, j'ai un chiffre d'affaires qui augmente fortement, à deux chiffres, or j'ai un nombre de collectionneurs qui diminue. Cela signifie que la philatélie se fait par des gens qui ne font pas partie du circuit traditionnel des clubs, etc. Cela signifie aussi que les gens ne veulent pas s'abonner à tout, au contraire. On est dans une tendance particulière qui se féminise et qui est aussi dans le style « I am free », je ne veux pas d'engagement, je ne veux pas être abonné à quelque chose, je ne veux pas m'inscrire dans un club, etc.

Vous restez donc optimiste pour l'avenir.

La philatélie a de beaux jours devant elle si elle arrête de se battre, si elle met en valeur les gens qui font des choses et si elle leur dit merci. C'est ce que je vais faire en entamant un tour de France à la rencontre des gens sur le terrain.

Propos recueillis par Aude Ben-Moha

COMMISSION DES ETATS GENERAUX DE LA PHILATELIE

Synthèse de la Commission présidée par Pierre Jullien et Pierre Morville

Françoise Eslinger nous a confié la tâche de co-présider la commission de préparation des États Généraux de la Philatélie.

D'entrée les rôles ont été bien définis. Pierre Jullien, ancien directeur du Monde des Philatélistes et philatéliste lui-même, connaît très bien cet univers. En revanche, Pierre Morville a apporté sa contribution par rapport à son expérience professionnelle à France Télécom, notamment dans le domaine des dispositifs de la dérégulation souhaitée par la Commission européenne. Il possède en outre une bonne pratique des domaines de l'Internet.

Cette tâche nous a conduits à rencontrer des dizaines d'acteurs appartenant ou extérieurs au milieu de la philatélie, mais dont les compétences pouvaient être riche d'enseignements.

Début 2011, le marché postal sera totalement libéralisé.

Cette nouvelle situation va profondément bouleverser ce marché de courrier. Aura-t-elle des effets immédiats et directs sur le volet du timbre et de la philatélie ? Nous ne pensons pas, en tous cas sur le court terme.

Par ailleurs, nous avons constaté que de nombreux acteurs du timbre sont peu conscients des mutations qui se préparent.

L'État français, ou tout autre État, se privera difficilement d'un outil emblématique important de la souveraineté nationale. Le timbre en effet (la *Marianne* !), par sa large diffusion, porte pour l'opinion publique, l'image de la Nation, quasiment au même titre que le drapeau, l'hymne national, les décorations ou les différentes et plus en plus nombreuses cérémonies de commémoration.

La poursuite de la publication d'arrêtés est d'une certaine façon la meilleure preuve des liens tenus entre l'État et La Poste, à travers l'entrée particulière de la philatélie.

Contrairement au secteur des télécoms, la nouvelle régulation s'effectue sur un marché en plus faible développement. Dans le cadre d'une course à la baisse des prix, principale justification des décisions européennes, on ne peut pas exclure que les opérateurs alternatifs utilisent le timbre soit comme outil de marketing direct pour leurs propres marques et services, soit dans un usage publicitaire qui permettrait à l'utilisateur de payer sa correspondance à prix moindre.

Trois interrogations se font jour :

1. *L'État souhaite-t-il poursuivre son rôle de donneur d'ordres en matière de programme philatélique et quels moyens se donnera-t-il pour l'assumer ? Doit-on s'attendre à une modification des rapports État-La Poste sur la question de la philatélie ? La Commission philatélique devra-elle évoluer dans ses objectifs et son fonctionnement ?*
2. *Quel rôle pédagogique La Poste entend-elle jouer dans le monde de la philatélie, à l'heure d'un bouleversement profond du paysage postal, particulièrement dans le domaine du courrier vers les particuliers et entre particuliers*
3. *L'ARCEP va-t-elle inclure la philatélie dans ses missions de régulations « des postes » ?*

Au-delà de ce cadre général, quelques critiques font l'objet d'une quasi-unanimité auprès des collectionneurs consultés :

COÛT :

Il y a trop de timbres et le budget est trop important.

ESTHETIQUE :

Certains timbres ne sont pas considérés comme de beaux timbres par les philatélistes.

INFORMATION :

Les bureaux de poste ont perdu la culture du timbre et donc ont du mal à accueillir les philatélistes dans leurs exigences légitimes : ils semblent peu formés à dispenser l'information nécessaire.

La philatélie est la grande absente de la télévision.

La philatélie est trop absente d'Internet.

NICOLAS SARKOZY, Président de la République Française :

Une de ses propositions suscite un débat :

« Ces états généraux devront, écrit Nicolas Sarkozy, définir précisément, d'une part ce qui doit appartenir au programme philatélique, qui fait l'objet d'un arrêté ministériel et se traduit par des timbres émis en quantité raisonnable, et d'autre part ce qui n'est que du timbre d'affranchissement, sans nature institutionnelle comme, par exemple, les timbres à message type "<meilleurs vœux> ».

Si, semble-t-il, les négociants semblent apprécier cette vision, la majorité des collectionneurs consultés semble plus réservée. Il y a probablement la peur de voir une série de thèmes sortis du programme philatélique.

Des pistes de réflexion :

Au-delà de la demande d'une émission de télévision, de créer la rareté en limitant le tirage des timbres ou en limitant leur diffusion dans le temps, quelques idées témoignent d'une certaine imagination :

- **Pourquoi** ne pas faire appel à de jeunes artistes de moins de 40 ans, en devenir, pour soutenir (et intégrer) le marché de l'art contemporain ?
- **Pourquoi** ne pas confier à un directeur artistique « invité », qui changerait tous les ans, la moitié du programme philatélique ?
- **Serait-il judicieux** de chercher à faire de certaines émissions des valeurs de placement en procédant à des émissions à tirages limités vendues par souscription ?
- **Pourquoi** ne pas tirer au sort les acheteurs de séries limitées, sur le modèle du marché des actions lors de l'ouverture de capitaux à la Bourse ?
- **Comment procéder** pour permettre au timbre d'« envahir » Internet ?
- **Pourquoi** ne pas insérer « volontairement » un certain nombre de variétés dans les feuilles de timbres de façon relativement mécanique ?
- **D'ailleurs, pourquoi** pas des timbres-loterie en partenariat avec la Française des Jeux ?
- **Pourquoi** ne pas offrir à chaque nouveau-né son kit « Mes premiers timbres » ou « Les timbres de mon année de naissance » dans un album ?
- **Pourquoi** ne pas offrir des Bourses à des doctorants pour favoriser la recherche sur le timbre ?
- **En matière de distribution**, le bât blesse. Le système actuel de distribution du beau timbre s'adresse principalement aux philatélistes-collectionneurs, un cœur de cible peut-être mécontent mais déjà conquis.

La Poste dispose certes, d'un réseau exceptionnel de distribution à travers les 13 000 bureaux de poste. Le réseau de télévision interne qui s'y implante peut également être un outil de communication important. Mais la vente de timbres n'est que l'une des multiples opérations que doivent remplir les personnels, astreints de surcroît à des impératifs de productivité et de « fluidification » des files d'attente. Une diversification des modes de distribution pourrait donc être tentée. On peut notamment penser qu'un test de ventes en grandes surfaces devrait permettre à un nouveau et très large public d'accéder aux beaux timbres. On pense notamment à la clientèle « jeunes » qui a aujourd'hui quelque mal à franchir la porte d'un bureau de poste.

Pierre Morville, Pierre Jullien, le 2 avril 2008.

d'après le document fourni par Phil@poste

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES 7 FEVRIER ET 11 MARS 2008

BILAN SALON DES COLLECTIONNEURS

Nombre de visiteurs, de négociants et résultats financiers sont sensiblement les mêmes que les années précédentes. Globalement, des négociants très satisfaits.

ANNIVERSAIRES JUMELAGES : 40 ANS GUMMERSBACH ET 20 ANS TIZI OUZOU

L'APY sera présente dans le village reconstitué dans la grande salle du Parc d'Expositions des Oudairies. Nous occuperons la maison de "La poste du Village". Michel AUDUREAU va réaliser des panneaux d'exposition sur les 2 villes jumelées et La Roche sur Yon.

08/08/08 - BUREAU TEMPORAIRE

L'APY est à l'initiative du bureau temporaire qui sera ouvert dans les jardins de la Mairie, le 08 août prochain, pour commémorer le bicentenaire du passage de Napoléon à La Roche sur Yon.

La Mairie, La Poste et l'APY, partenaires dans ce projet, se sont accordées sur le principe d'un TAD et la réalisation d'un Prêt-à-Poster.

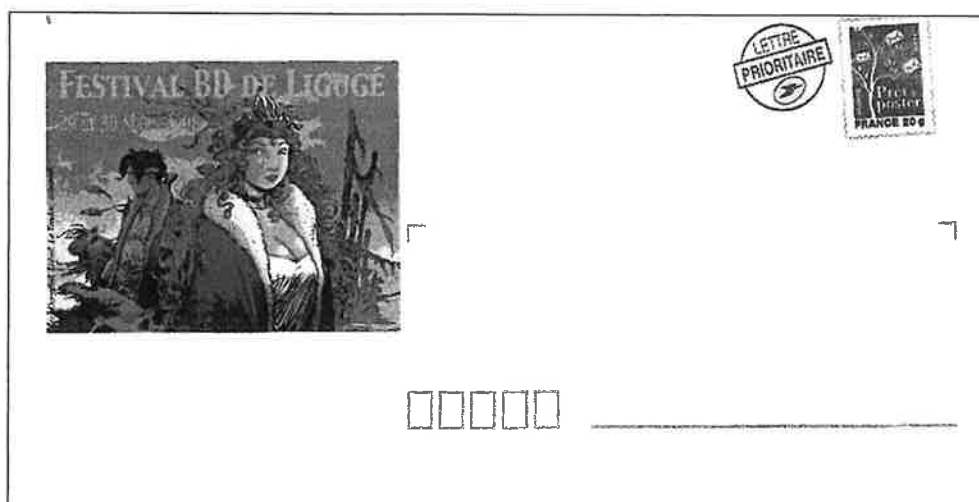
EXPOSITION REGIONALE - 24 et 25 OCTOBRE 2009

Les objectifs sont de toucher un maximum d'habitants de la couronne yonnaise et de sortir de la confidentialité habituelle des manifestations philatéliques.

Au-delà de la compétition régionale, une exposition avec pour thème "Balade en Pays Yonnais" sera réalisée à partir de documents philatéliques, cartes postales, photos,...

Michel AUDUREAU, Francis GRANGIENS, Jean-Marie LETERME et Philippe MARTON vont réaliser un avant-projet. Puis chaque maire de la communauté de communes du Pays Yonnais sera contacté pour lui présenter le projet et le convaincre d'être un partenaire de l'exposition.

Les salles sont réservées : salle des Fêtes du Bourg sous la Roche pour l'exposition, salle de la Maison de quartier pour la réunion du Congrès du GPCO et salle du Foyer Henri TEILLET pour la réunion des présidents du groupement.



Une bien jolie variété pour l'impression du timbre de ce PAP - Trouvaille de Fifi

EDISON SERVICES

JEAN-PIERRE HURTAUD

06 87 77 80 76

02 51 05 22 43

PRESTATIONS DE JARDINAGE

- ✓ Tonte pelouse
- ✓ Débroussaillage, désherbage
- ✓ Plantations, repiquage fleurs
- ✓ Massifs, arbustes
- ✓ Taille haies, massifs arborés
- ✓ ornements et fruitiers
- ✓ Broyage et compostage des déchets verts
- ✓ Conseil en aménagement de votre jardin
- ✓ Création de massifs et choix des végétaux

PRESTATIONS A DOMICILE

- ✓ Service messagerie, plis urgents et petits colis
- ✓ Livraison de courses à domicile
- ✓ Assistance administrative
- ✓ Nettoyage haute pression (maison, toiture, muret ...)
- ✓ Gardiennage et surveillance temporaire de votre propriété
- ✓ Soins et promenades d'animaux domestiques

CONDITIONS

Heure d'intervention : 12 à 15 € selon prestations
(réduction d'impôt de 50% des prestations possible)

Payable en Chèque Emploi Service Universel

à retirer auprès des banques et tous organismes d'assurances.

(Informations : Chèque Emploi Service Universel au 04 77 43 23 50)

Etudie sur demande toutes autres prestations

Délivrance d'une facture détaillée des prestations

22, bd Edison
85000 LA ROCHE SUR YON
Courriel : hurtaudjp@free.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Imprimé en JM 02 51 44 84 21

Réservez vos achats à nos annonceurs

AGORA

● Librairie scolaire universitaire

● Papeterie

● Disques



FRANCE
LOISIRS

B.P. 116 – 11, rue Clemenceau
85003 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Tél. 02 51 44 58 90 – Fax. 02 51 44 58 93

Site web : www.librairie-agera.com

**TOUJOURS DISPONIBLE,
L'OUVRAGE RÉALISÉ PAR L'AMICALE
PHILATÉLIQUE YONNAISE**



Histoire postale de La Roche-sur-Yon

Marcophilie, cartophilie, numismatique



1998 par l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

29 EUROS

**ET AUSSI LES CAHIERS PHILATÉLIQUES ET
DE NOMBREUX SOUVENIRS**



**LES CAHIERS
PHILATELIQUES VENDEENS**

Présentent

REPERTOIRE
DES
FLAMMES D'OBOLITERATION
PARLANTES ET ILLUSTRÉES
DE VENDEE

B. DE LAUNAY

Collection diffusée par l'Amicale Philatélique Yonnaise
Publ. 1999

Réservez vos achats à nos annonceurs



FÊTE du TIMBRE à CHALLANS



Fête du timbre: les personnages de Tex Avery à l'honneur

Droopy et ses acolytes se sont invités à la fête du timbre. L'exposition se poursuit jusqu'à ce soir à la salle du petit palais. Entrée gratuite.

Dès 6h hier matin à la salle du petit palais, les philatélistes de l'amicale challandaise s'activaient dans le cadre de la Fête du timbre pour installer les collections dans de vastes cadres. Avant l'ouverture au public, le club challandais a pu bénéficier d'un coup de main des philatélistes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de La Roche-sur-Yon. « Le nombre d'adhérents dans les clubs du département diminue. C'est pourquoi nous nous entraînons », relève l'organisatrice Catherine Dorbeau. Les curieux et les collectionneurs étaient au rendez-vous pour la journée d'ouverture. Hier, « Depuis ce matin, il y a un va-et-vient constant ». Albert Hemery, George Burgeaud philatélistes et membres du club de Souillans étudie la collection du jour. Albert a commencé sa collection à l'âge de 15 ans, avant de mettre sa passion entre parenthèses pendant plus de vingt ans. « Je l'ai reprise à 40 ans, lorsque j'ai eu les moyens de le faire », il a déjà complété sa collection de



Vendée Matin 02/03/2008

Les collectionneurs de timbres ont rendez-vous ce week-end au petit palais.

timbres de 1945 à aujourd'hui. Désormais il se consacre aux timbres estampillés de la première moitié du XX^e siècle.

Passion onéreuse

Le « cartooniste » Tex Avery est né en février... 1908. La Poste a donc décidé de le mettre à l'honneur, pour son centième anniversaire. Droopy, le loup et la grit, des thèmes qui pourraient plaire aux jeunes, mais autour des stands la moyenne d'âge frise plutôt la soixantaine. Le timbre serait-il « has been » ? Il s'agit davantage d'une question d'argent que de mode.

Entamer une belle collection de timbres peut faire très mal au porte-monnaie. Outre les timbres, les passionnés investissent dans le matériel adéquat : foule, albums... le budget peut vite devenir onéreux. Mais dans certains cas, les timbres sont affaire de famille. Jean-Luc, 65 ans, a fait le déplacement, avec son fils et son épouse depuis Legé en Loire-Atlantique. « Il s'est à lui-même », se moque sa femme. Jean-Luc fait en effet collection des timbres oblitérés. « J'ai récupéré la collection de mon père lorsqu'il est décédé. Elle représentait plus

tard à mon fils ». Ce dernier va donc hériter d'une belle collection, et par la même occasion de cette passion du timbre qui se transmet de père en fils. Aujourd'hui à 15h30, les jurys désigneront le vainqueur du championnat philatélique départemental. Quinze collections sur différents thèmes sont en compétition. Une Challandaise présente d'ailleurs ses travaux autour des fleurs

G.P.

Ouverture des portes du petit palais à 9 heures ce dimanche

Le timbre en fête les 1^{er} et 2 mars au petit palais

Vendée Matin 27/02/2008

Challans accueille ce week-end la fête du timbre. Expositions, concours, ventes et animations sont au programme.

Après 2001 puis 2003 à Notre-Dame-de-Monts, l'amicale philatélique de Challans organise une nouvelle édition de la fête du timbre dans la cité challandaise.

À l'honneur cette année pour la commémoration du centenaire de la naissance de Tex Avery, Droopy, le personnage bien connu de dessin animé. La manifestation se déroulera les samedi 1^{er} et dimanche 2 mars à la salle du petit palais. L'association philatélique challandaise proposera des souvenirs, 750 enveloppes oblitérées avec le cachet du premier jour et des cartes postales. La Poste mettra également en vente des produits, timbres et documents philatéliques.

Des animations auront lieu avec un atelier du timbre pour les jeunes, de la calligraphie, de la broderie. Des poteries autour des canards et la Poste enfantine seront exposées. Des négociants seront également présents pour des bourses d'achat et d'échanges.

« Toucher un public jeune » - Depuis 1998, nous associons un personnage à la fête du timbre - indique Denis Retailleux responsable philatélie à la direction de la Poste en Vendée et en



Représentants de l'amicale philatélique de Challans et de la Poste en Vendée sont mobilisés pour la fête du timbre, les 1^{er} et 2 mars salle du petit palais.

La philatélie :

« Une compétition sportive »

Trois jeunes élèves philatélistes du collège Milcendeau concourront dans la catégorie jeune.

« La philatélie est une véritable compétition sportive » affirme Catherine Dorbeau la présidente de l'association challandaise.

Championnat départemental, régional, national, le timbre se joue à tous les niveaux. Seront également présentés trois collections hors concours dont une autour de Jacqueline Aurial. Son

autour est également à l'origine de la demande du timbre à l'effigie de l'aviatrice challandaise.

La mise en place de l'événement demande beaucoup de travail au club organisateur et le valorise du même coup. « La fête du timbre représente pour lui un attrait, ça fédère », remarque Denis Retailleux. Et chaque émission de nouveau timbre est attendue impatiemment par les collectionneurs. « Au bureau de Challans nous avons 150 réservations », indique Michel Noleau directeur de l'établissement de Challans. Les philatélistes sont toujours à la fête !

M-R.P.

Fête du timbre à la salle du petit palais place du champ de foire samedi 1^{er} mars de 9 h à 18 h et dimanche de 9 h à 17 h. Entrée gratuite.



Un visiteur attentif devant la collection de Cyprienne

Challans fête les timbres et Tex Avery

À l'occasion du 100^e anniversaire de Tex Avery, la traditionnelle Fête du timbre de Challans a décidé d'honorer tout particulièrement les héros du célèbre dessinateur. De Bugs Bunny à Daffy Duck en passant par Droopy, il ne manque personne, salle du petit palais.

PAGE 6



La Vie de l'Amicale

Le 24 février 2008, réunion des Jeunes.

Travail et recherches, toujours dans la bonne humeur avec Christian et les autres.



Le 25 février 2008, mise en page du bulletin.

La mise en page est un travail méthodique : les feuilles étant positionnées, il faut tourner autour de la table.



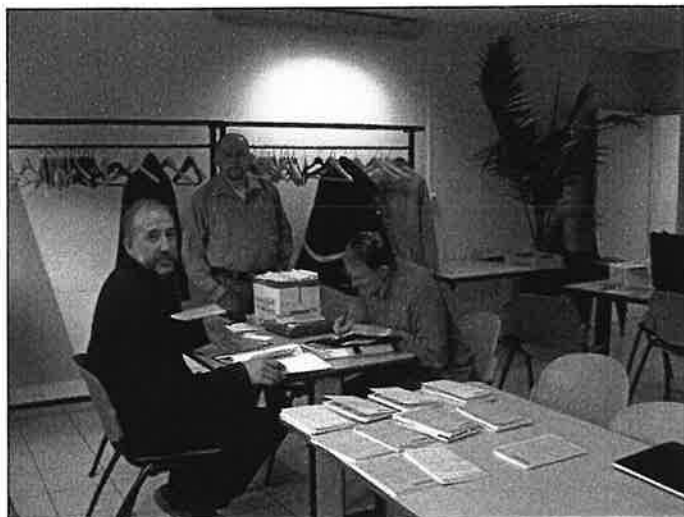
Le 2 mars 2008, réunion des Adultes.

Distribution du bulletin n° 118, échanges, recherches, discussions animées, matinée très conviviale.



Le 30 mars 2008, réunion des Jeunes.

Christian et son groupe travaillent sur les "Marques linéaires des départements français avec numéros", les autres recherchent ou trient, les animateurs essaient d'animer. Guy a monté un grand nombre de carnets.



Le 5 avril 2008, montage de la nouvelle armoire pour la bibliothèque.



Quel casse tête !!!
Mais il suffit de réfléchir et d'agir



Le 6 avril 2008, réunion des Adultes.

Échanges et conférence "les étoiles chiffrées de Paris" par Bernard FAVREAU



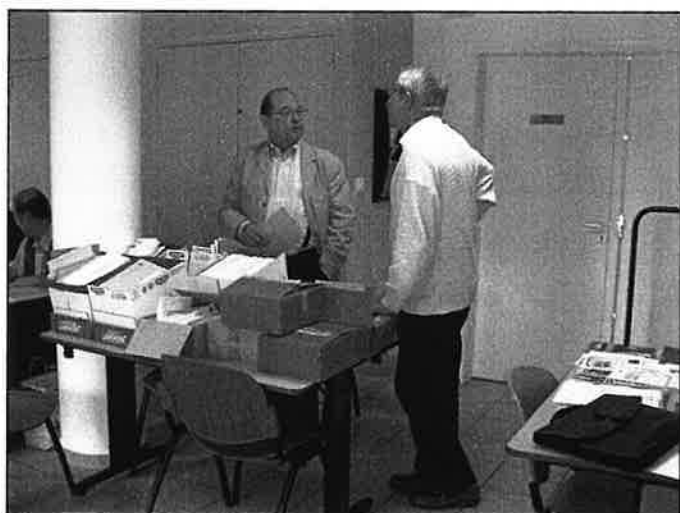
Le 27 avril 2008, réunion des Jeunes.

Bonne participation des jeunes, le tri pour les approvisionner est une grosse activité des animateurs.



Le 4 mai 2008, réunion des Adultes.

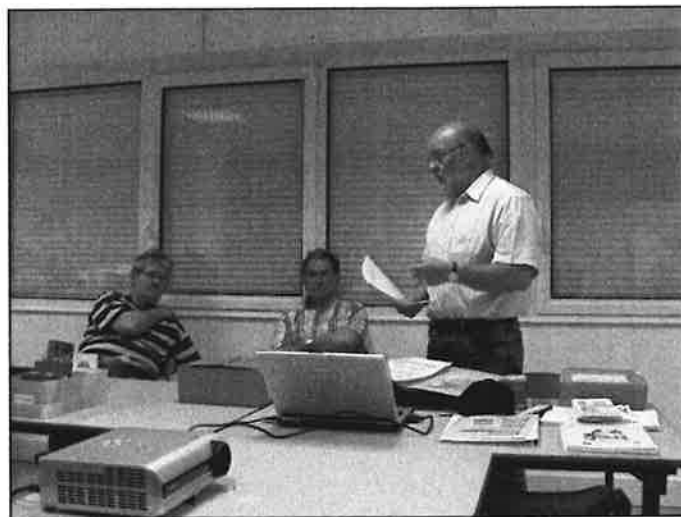
Grosse affluence pour cette réunion qui est commune avec l'association des numismates : timbres et pièces font bon ménage.



Jean-Marie présente le projet de TAD pour le 08/08/08, bicentenaire de la venue de Napoléon à La Roche sur Yon, devant un parterre de collectionneurs.



Présentation, par Jean-Marie, d'un sujet philatélique : "évolution des affranchissements sur le courrier actuel" et présentation par le président de l'ANNAVE, Jean LEPREVOST, d'un sujet numismatique : "l'origine de la symbolique de la fleur de lys".



Prochaines réunions les 25 mai (Jeunes) et 1^{er} juin (Adultes)

Et comme la philatélie est une chose extrêmement sérieuse, nos deux responsables Jeunes et Adultes se sont déjà mis au boulot pour vous concocter des réunions aux petits oignons !



Le 3 mai 2008, anniversaire des jumelages.

LA ROCHE-SUR-YON, VILLE OUVERTE SUR LE MONDE
1, 2 et 3 mai 2008 : anniversaires des jumelages



GUMMERSBACH (Allemagne) 40 ans
40. Partnerschaftsjubiläum



TIZI OUZOU (Algérie) 20 ans
عيد الميلاد العشرين للتوئمة
Amuli Thiknwa



BIENVENUE
Willkommen
Ansuf Yiswen

مرحبا



Anniversaires des jumelages entre :
Roche sur Yon/Gummersbach
et
La Roche sur Yon/Tizi-Ouzou.

Les OUDAIRIES le 3 mai 2008

Pour ces festivités, l'A.P.Y. était installée sur le stand de La Poste dans le village reconstitué. Elle exposait trois panneaux faits par Michel AUDUREAU :

- un, sur la philatélie allemande,
- un, sur la philatélie française et La Roche sur Yon,
- un, sur la philatélie algérienne après l'indépendance.



Pendant la visite des personnalités, Michel commentant son travail aux différents représentants des villes jumelées.



A PROPOS DE LA FLEUR DE LYS

Philatélie et numismatique poursuivent en commun les mêmes objectifs. Au-delà de la collection, c'est surtout l'histoire de l'objet, dans son acception la plus large, qui nous anime tous. Toutes ces compilations d'informations font de ces passe-temps des domaines "à haute valeur culturelle ajoutée".

Le collectionneur est en mesure de faire "parler" ces objets que sont timbres et monnaies.

Si les objectifs sont communs, les thèmes ont parfois aussi des convergences :

- en philatélie : d'importantes séries sont consacrées aux blasons des provinces et des villes de France,
- la numismatique fait état de nombreuses pièces où la gravure fait apparaître des écus blasonnés.

Que trouve-t-on de commun ?

Un œil attentif ne pourra pas ne pas remarquer la superbe fleur de lys dans sa représentation stylisée.

La fleur de lys est devenue l'emblème de la maison royale dès le Moyen Age.

➤ En 1211, on retrouve, sur le sceau princier du futur Louis VIII, un *semis de fleurs de lys*.

➤ Louis IX (Saint-Louis) fait frapper, l'*écu* pièce d'or de 4 grammes, qui arbore sur son avers ⁽¹⁾ un bouclier pointu orné de 6 fleurs de lys.

➤ En 1375, Charles V le Sage réduit le nombre de fleurs à trois. On peut penser que cette décision avait pour but d'enraciner plus profondément sa dynastie. En effet, 875 ans avant, Clovis, roi des Francs Saliens, avait choisi pour attribut la *fleur d'iris*.

Mais attardons-nous un peu sur ce dessin stylisé de cette fleur de lys.

Il est manifeste que cette fleur de lys n'a pas grand chose à voir avec le lys que l'on trouve dans nos massifs floraux. De toute évidence, ce dessin s'apparente davantage à un iris jaune des marais (photos ci-dessous).



Fleur d'Iris Jaune des Marais



Fleur de Lys stylisée



Fleur d'Iris à l'envers

La ressemblance n'est-elle pas frappante ?

(1) Avers = face de monnaie qui porte le motif de gravure principal, par opposition au revers.

Comment expliquer ce non-conformisme ? Trois hypothèses se télescopent :

➤ ne perdons pas de vue que le lys est le *symbole marial* - symbole de la pureté - et que la royauté n'a pu se conforter qu'avec l'appui de l'Eglise chrétienne.

➤ le terme "fleur de lys" pourrait dériver de "*fleur de loys*" autrement dit Fleur du roi Louis.

➤ les tribus franques se sont fixées dans le nord de la France et en Belgique.

Les iris jaunes des marais étaient abondants dans ces contrées, notamment sur les rives de deux rivières des environs de Bruxelles : la Lys et la Senne

L'iris était donc la fleur de la Lys.

A la suite de sa victoire sur les Goths, Clovis décida de remplacer les 3 grenouilles de son emblème par 3 fleurs d'iris.

A ce jour, l'iris est toujours la plante emblème de la région de Bruxelles.

Lille en a fait son sceau municipal à la fin du XII siècle.

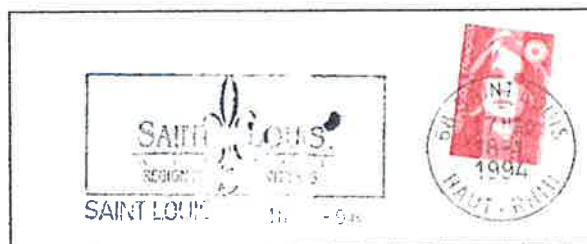
La fleur de lys est le différent ⁽²⁾ de l'atelier monétaire de la ville de Bruges.

Quoi qu'il en soit, il fallait un symbole fort s'imposant à la fois comme emblème familial et emblème dynastique. Avec ces trois "lys" stylisés, la dynastie capétienne faisait de la France la fille aînée de l'Eglise.

Jean LEPREVOST



Ecu d'or de St Louis



Flamme de la commune de Saint-Louis (67)

Le dimanche 3 mai 2008, lors de la réunion mensuelle adulte, nous avons accueilli une dizaine de membres de l'ANNAVE (Association Numismatique Napoléon-Vendée) pour une réunion commune. En dehors d'échanges qui ont été fructueux, le tout nouveau président de l'association numismatique, Jean LEPREVOST, nous a fait une causerie sur la fleur de lys.

Il nous a semblé intéressant de faire paraître ici le texte de cette présentation que nous avons agrémenté de quelques images.

Jean-Marie LETERME



Coin daté du blason de Troyes avec les 3 fleurs de lys de la maison royale de France

(2) Différent = marque apposée sur chaque monnaie pour indiquer l'atelier où elle a été frappée, le nom du directeur de celui-ci, le nom du graveur. Chaque hôtel des monnaies a obligatoirement une "lettre de l'alphabet pour différent."

Continuons à blasonner

- On va maintenant utiliser notre nouveau savoir. Pour cela, on va chercher dans les classeurs des timbres qui utilisent des blasons.
- Et ben, dis donc ! Tu veux que je cherche dans tous tes classeurs ?
- Non ! Seulement les timbres de France !
- Ah, bon ! Je commençais à avoir peur ! Alors, nous disons les classeurs de France. Tu me laisses le temps de chercher, j'espère.
- Mais oui. (Me voilà tranquille pour quelque temps. Ma nièce va s'arrêter sur des timbres hors sujet, en oubliant ce qu'elle cherche).

~~~~~

- Alors, où en es-tu ?
- Tiens. En voilà une trentaine. Pour certains, j'hésite.
- Ce n'est pas grave ! Classe-les par degré de difficulté ? Commence par les plus faciles.
- Tiens en voilà trois, du même style.
- Très bien ! Et tous les trois se réfèrent à l'histoire de France.
- Comment ça ?
- Tous les trois parlent du rattachement d'un territoire à la France, donc de la formation territoriale de la France.
- Et si on les plaçait tous les trois côte à côte !



1668 : rattachement de la Flandre à la France



1766 : réunion de la Lorraine et du Barrois à la France



1768 : rattachement de la Corse à la France

- Où est-ce que tu lis tout ça ?
- Mais sur le timbre ! Regarde le premier. Tu lis en haut du timbre : Traité d'Aix-la-Chapelle, 1668, et en bas : rattachement de la Flandre à la France. Sur le second, tout est écrit en bas du timbre. Et pour le troisième, paru en 1968, il est écrit deuxième centenaire du rattachement... etc...
- Ah ben oui ! J'avais pas lu tout ça ! Et que viennent faire les blasons là-dedans ?
- Regarde le premier timbre. Tu as, à gauche, un blason avec trois fleurs de lys : c'est le blason du roi de France, et à droite, un blason avec un lion, le lion des Flandres. C'est pareil pour le troisième : le blason de la France à gauche, et le blason de la Corse à droite. Et ne pas traduire à l'envers. Ce n'est pas le rattachement de la France à la Flandre ou à la Corse. On lit de gauche à droite, pas l'inverse. C'est pourquoi tu as le blason de la France à gauche et l'autre blason à droite, en ordre de priorité. Ça va, tu suis ?
- Oui, c'est pas trop difficile. Mais sur le troisième on n'a pas le blason de la France !
- C'est exact. Mais on a mis le portrait du roi, à gauche. Il remplace le blason. Puis tu as le blason de la Lorraine et celui du Barrois.
- Mais alors, on aurait pu se passer du texte sur les timbres, et ne mettre que les blasons !
- Exact ! A condition de savoir lire les blasons et de savoir quelle région ou quel pays ils représentent. Et pour ça, on n'en sait pas encore assez sur cette science.
- Tiens, tonton, et celui-là qu'est-ce qu'il nous apprend ?



- On a affaire à deux personnages importants : Louis XI, roi de France et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Pour confirmation, tu as le blason de la France et le blason de la Bourgogne. Et tu peux voir que si le blason de la France est simple, celui de la Bourgogne est compliqué. On ne va pas entrer dans tous les détails.

- J'en ai quatre autres qui parlent de rattachement eux aussi, mais il n'y a pas le blason de la France.

- Ce n'est pas obligatoire. On a des timbres, pas des documents historiques, même s'ils nous parlent de l'histoire de la France. Tiens, je vais même en rajouter un cinquième que tu as oublié, et on va commencer par celui-là. Qu'est-ce que tu y vois ?



- Le blason de France à gauche, et, à droite.... ça devrait être le blason de la Bourgogne, mais il n'est pas comme d'habitude !
- Et là, tu plonges dans l'histoire de France. Regarde la date.
- 1477. Je suis pas plus fine avec ça !
- Regarde le grand timbre en haut.
- Ben, c'est ce que je dis. Le blason de Bourgogne est pas pareil.
- Tu as sur le grand timbre, non pas le blason de Bourgogne, comme je te l'ai dit, par erreur, mais le blason de Charles-le-Téméraire. Ce n'est pas tout à fait pareil. L'ancien blason de Bourgogne n'est pas celui du haut, mais celui que tu as sur ce timbre, bandé d'or et d'azur à six pièces (un peu de langage héraldique, en passant, pour mémoire)

Celui du haut est le blason de Bourgogne, après rattachement à la France.

- Oui, j'arrive à me repérer, mais c'est pas tout finaud ton truc !
- Alors, les autres timbres !
- Ben on a le rattachement du Dauphiné, de Stenay, de la Savoie et de Nice.



- Pas de problème pour le Dauphiné, je suppose, ni pour la ville de Stenay. Tu prends ton dictionnaire, et tu apprends que Stenay est une ville de la Meuse. En 1654, cette ville et bien d'autres dans la région, étaient plus ou moins indépendantes ?



- Pour la Savoie et Nice, j'ai vu le mot rattachement et c'est pourquoi j'ai mis les timbres. Mais les blasons ont l'air absents.

- Pas du tout, et tu as bien fait de les mettre. Regarde pour ces deux timbres, sous le nombre de la valeur.
- Attends ! Ah oui ! Ben c'est pas très visible !
- Et non, mais ils sont présents quand même. Tu as le blason de Savoie en haut à droite.
- C'est presque la croix rouge !
- Plutôt le blason de la Savoie, tout simplement, parce que la croix est plus claire que le fond du blason.
- Et pour Nice ?
- Regarde bien en haut à gauche. Tu retrouves le blason de Nice dont on a déjà parlé, ça fait déjà quelque temps.
- Oui ; ben je devine l'aigle. Quant aux rochers ! Il vaut mieux connaître le blason avant.

- On va continuer dans le même style avec les trois timbres suivants, que tu as mis de côté. Il s'agit de la Normandie.

- Oui, il y en a deux qui ne posent pas problème et un troisième qui m'embête un peu.



- Le premier effectivement montre le blason de la Normandie, puisqu'il s'agit du débarquement en Normandie. Comme tu dis : pas de problème. Pour le second, tu as deux blasons : celui de Normandie et celui de Provence. Normal, puisqu'il s'agit des débarquements en Normandie et en Provence. Pas de problème non plus.

- Oui, mais le troisième n'a pas de blason.



- C'est vrai. Et qu'est-ce que tu as à la place, pour que tu aies mis ce timbre de côté ?

- Sur la tour du château, il y a une sorte de drapeau.

- Et qu'est-ce que tu vois sur ce drapeau ?

- Je suppose que ce sont deux lions, ceux du blason de Normandie.

- Bravo ! Tu vois d'ailleurs le château de Falaise où est né Guillaume le Conquérant. C'est pourquoi tu as le drapeau avec les deux lions du blason de Normandie.

Le traité des Pyrénées mettait fin en 1659 à la guerre entre la France et l'Espagne. Pas de blason, pas de drapeau sur le timbre, mais deux mains qui se serrent et qui appartiennent l'une à la France, l'autre à l'Espagne.

- Où est-ce que tu vois ça ?

- Sur le timbre. Regarde les manches. L'une est ornée de fleurs de lys, celle de la France, l'autre porte une tour avec deux lévriers, nous sommes en Espagne.



On en reste là pour aujourd'hui, bien qu'il y ait encore d'autres timbres que tu aies mis de côté. Peut-être à une autre fois.



80, Boulevard des Etats-Unis  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél./Fax : 02 51 62 41 72

CHOIX IMPORTANT ET DEGUSTATION  
GRATUITE DE TOUS VINS

SPIRITUEUX – VENTE AU DETAIL :

vrac (cubit) – bouteilles – bag in box

Pour vos fêtes : tirage bières pressions



PEINTURE  
•  
DÉCORATION  
•  
RAVALEMENT  
•  
REVÊTEMENT

☎ 02 51 37 23 75  
Fax : 02 51 37 08 49

163, rue du Général Guérin  
85000 La Roche-sur-Yon  
Courriel : sarl.guillet@free.fr

*Homme Actuel*

COIFFEUR VISAGISTE BARBIER

**Damien LUCAS**

Tél: 02 51 44 53 35

27, rue du Général Guérin • Le Bourg-sous-La Roche

*Hommes / Enfants / Femmes cheveux courts*

REJOIGNEZ-NOUS  
ADHEREZ À :



**DELISLE COLLECTIONS**

39, rue Georges Clemenceau (centre bourg)  
85270 – SAINT HILAIRE DE RIEZ

TEL : 02 51 54 63 75

E-mail : Delislecollect85@aol.com



TIMBRES,  
MONNAIES,  
CARTES POSTALES,  
AFFICHES FILMS,  
MATÉRIEL, etc....



Mlle DELISLE a la plaisir de vous accueillir du :

MARDI au SAMEDI de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHE de 9h30 à 12h00

En saison, ouverture du lundi au samedi, mêmes horaires, fermé le dimanche

*Réservez vos achats à nos annonceurs*



Télécoms - Réseaux - Sécurité et Alarme



## Téléphonie

- Numéris, IP
- DECT



## Sécurité

- Intrusion
- Contrôle d'accès
- Vidéo surveillance
- Détection incendie

## Réseaux



- Couplage informatique & téléphonie
- Elément actif
- Sécurisation réseaux
- Accès Internet, WIFI

ZA Le Séjour - 85170 DOMPIERRE SUR YON

☎ 02 51 37 01 96 Fax : 02 51 34 13 33

☞ Visitez notre site: [www.tdo85.com](http://www.tdo85.com) - ☞ Pour nous écrire: [tdo.85@wanadoo.fr](mailto:tdo.85@wanadoo.fr)



# atlantic

Nous réchauffons l'avenir depuis longtemps

**CHAUFFAGE  
CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES**



*Siège social  
et services administratifs :*

44, bd des Etats-Unis

B.P. 65

85002

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 02 51 44 34 34



*Réservez vos achats à nos annonceurs*

## Au fil du temps postal

### Le temps Vrai et le temps moyen

Cet article fut inspiré par la découverte d'un document (*voir page suivante*) extrait d'un recueil d'actes administratifs de la préfecture de la Vendée de 1838. Ce tableau devait être placardé dans tous les bureaux de postes ouverts à l'époque. Cela n'a pas été le cas pour la commune de la Bruffière, rattachée au bureau de Montaigu depuis 1836. Deux boîtes à lettres existent sur son territoire ; la première à la mairie, la seconde au hameau de St Symphorien, situé sur la route royale empruntée par la malle poste. L'horloge du clocher pouvait être réglée d'après ce tableau.



L'homme d'aujourd'hui connaît l'heure par les moyens suivants : l'horloge, la montre, le téléphone portable etc. réglés sur l'horloge atomique.

Au début de XVIII<sup>e</sup> siècle la majorité des citoyens français se réfère à la position du soleil voire à la lecture de l'horloge du clocher ou encore d'un cadran solaire.

Les premières comtoises sont fabriquées en série dans les années 1840.

La société politique et sociale très mouvementée (*voir les différents changements de régimes*) a besoin de repères ; d'horaires de travail, d'embauche, de sortie... Cela nécessite de codifier le temps dans l'industrie, le commerce et les organismes publics. La détermination exacte de l'heure devient indispensable.

**Une heure officielle est nécessaire, applicable à tous et appliquée par tous.**

Pour ce faire, il faut des règles définies par des lois et des décrets. C'est pour cette raison que les préfets de chaque département transmettront des directives.

#### Exemple de texte, à ces messieurs les Maires.

*« Messieurs, l'Administration des Postes vient dans l'intérêt du service dont la direction lui est confiée, d'appeler l'attention de Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur la nécessité de faire régler, d'après un système uniforme, toutes les horloges communales.*

*Les inspecteurs des postes constatent que ces horloges sont réglées aujourd'hui, tantôt d'après le temps moyen, tantôt d'après le temps vrai, tantôt d'après un système mixte, et souvent même on ne suit aucun système. Ce défaut d'uniformité est cause qu'à une distance de quelques lieues, les horloges publiques présentent une différence de 15, 20 et même 30 minutes et plus. De là des retards préjudiciables pour les services publics et le commerce.*

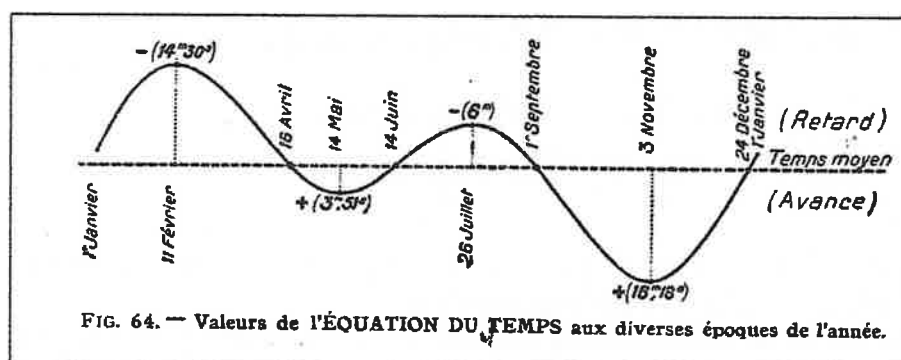
*Il est donc désirable, que toutes les horloges des communes que traversent les coursiers, soient réglées d'une manière uniforme.*

*Quant au système qu'il convient d'adopter, il résulte des renseignements pris auprès des personnes compétentes, pour décider la question que c'est d'abord d'après le temps moyen et non d'après le temps vrai, que les horloges communales doivent être réglées. »*

### Définition du temps moyen :

Le jour n'est pas, à priori, une simple unité de temps pour compter des durées, mais c'est plutôt un intervalle de temps centré sur une période de « jour » et encadré par des périodes de « nuit ». La définition du jour est la durée qui sépare deux passages consécutifs du soleil à son point culminant, c'est-à-dire au méridien, mais une telle durée est variable !

L'orbite apparente du soleil autour de la terre (*en fait, l'orbite réelle de la terre autour du soleil*) n'est pas un cercle mais une ellipse ; ainsi la vitesse apparente du soleil sur la sphère céleste va varier selon sa position sur sa trajectoire. Le soleil passera donc au méridien soit en avance quand il va plus vite soit en retard quand il ralentit, par rapport à une position moyenne. Pour que nos heures soit régulières et que midi n'arrive pas un peu en avance ou un peu en retard, on construit une position moyenne théorique du soleil qui définira le temps moyen, échelle de temps qui perdurera jusqu'en dans les années 1970.



Le schéma ci dessus montre les différentes variations d'avance ou du retard pris ; le maximum étant le 3 novembre avec plus de 16 minutes, (*extrait de l'édition Larousse Le Ciel de 1923*).

### Lecture du tableau du temps moyen destiné à l'Administration des Postes :

(original dimension 22 x 28 cm)

Suivre l'exemple suivant :

A la date du 20 février à l'instant précis où le soleil marque midi, l'horloge d'après le temps moyen du midi vrai, doit être réglée sur 12 heures 14 minutes. Le 20 octobre à midi vrai la même horloge devra marquée 11 heures 45 minutes.

On voit que le tableau distribué par l'administration est précis, à la minute près. L'annuaire publié chaque année par le Bureau des Longitudes donne l'heure à la seconde près, ainsi, pour le 20 février à midi vrai il est 12 heures 14 minutes 3 secondes.

Philippe LEBOEUF\*

\*Philippe Leboeuf est philatéliste à l'Amicale de Montaigu. Mais il est abonné à notre revue et s'est proposé de réaliser des articles pour l'APY. Qu'il en soit vivement remercié.

.../...

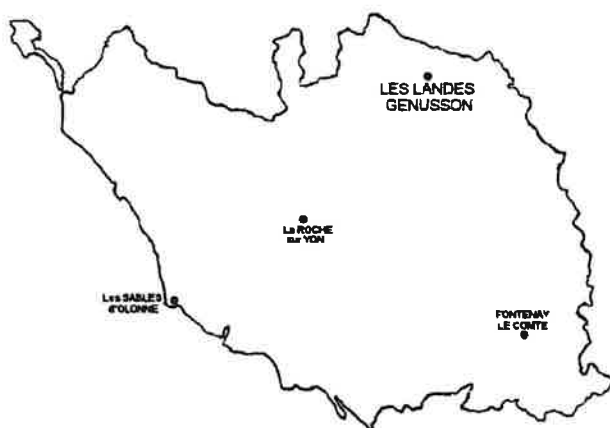
# Administration des Postes.

TABLEAU indiquant à midi vrai le temps moyen d'après lequel les pendules des bureaux de poste doivent être réglées à partir du mois de mai 1839. (1)

| JANVIER. |         |          | FÉVRIER. |         |          | MARS.  |         |          | AVRIL. |         |          | MAY.   |         |          | JUN.   |         |          | JUILLET. |         |          | AOÛT.  |         |          | SEPTEMBRE. |         |          | OCTOBRE. |         |          | NOVEMBRE. |         |          | DÉCEMBRE. |    |  |
|----------|---------|----------|----------|---------|----------|--------|---------|----------|--------|---------|----------|--------|---------|----------|--------|---------|----------|----------|---------|----------|--------|---------|----------|------------|---------|----------|----------|---------|----------|-----------|---------|----------|-----------|----|--|
| Dates.   | Heures. | Minutes. | Dates.   | Heures. | Minutes. | Dates. | Heures. | Minutes. | Dates. | Heures. | Minutes. | Dates. | Heures. | Minutes. | Dates. | Heures. | Minutes. | Dates.   | Heures. | Minutes. | Dates. | Heures. | Minutes. | Dates.     | Heures. | Minutes. | Dates.   | Heures. | Minutes. | Dates.    | Heures. | Minutes. |           |    |  |
| 1        | 12      | 4        | 1        | 12      | 14       | 1      | 12      | 13       | 1      | 12      | 4        | 1      | 12      | 57       | 1      | 12      | 57       | 3        | 1       | 12       | 12     | 1       | 12       | 13         | 1       | 12       | 1        | 1       | 1        | 1         | 1       | 1        |           |    |  |
| 2        | id      | 5        | 2        | id      | 14       | 2      | id      | 12       | 2      | id      | 3        | 2      | id      | 58       | 2      | id      | 58       | 4        | 2       | id       | 12     | 2       | id       | 12         | 2       | id       | 2        | 2       | 2        | 2         | 2       | 2        | 2         |    |  |
| 3        | id      | 6        | 3        | id      | 14       | 3      | id      | 12       | 3      | id      | 3        | 3      | id      | 58       | 3      | id      | 58       | 4        | 3       | id       | 12     | 3       | id       | 12         | 3       | id       | 3        | 3       | 3        | 3         | 3       | 3        | 3         |    |  |
| 4        | id      | 7        | 4        | id      | 14       | 4      | id      | 12       | 4      | id      | 3        | 4      | id      | 58       | 4      | id      | 58       | 4        | 4       | id       | 12     | 4       | id       | 12         | 4       | id       | 4        | 4       | 4        | 4         | 4       | 4        | 4         | 4  |  |
| 5        | id      | 8        | 5        | id      | 14       | 5      | id      | 12       | 5      | id      | 3        | 5      | id      | 58       | 5      | id      | 58       | 5        | 5       | id       | 12     | 5       | id       | 12         | 5       | id       | 5        | 5       | 5        | 5         | 5       | 5        | 5         | 5  |  |
| 6        | id      | 9        | 6        | id      | 14       | 6      | id      | 12       | 6      | id      | 3        | 6      | id      | 58       | 6      | id      | 58       | 6        | 6       | id       | 12     | 6       | id       | 12         | 6       | id       | 6        | 6       | 6        | 6         | 6       | 6        | 6         | 6  |  |
| 7        | id      | 10       | 7        | id      | 14       | 7      | id      | 12       | 7      | id      | 3        | 7      | id      | 58       | 7      | id      | 58       | 7        | 7       | id       | 12     | 7       | id       | 12         | 7       | id       | 7        | 7       | 7        | 7         | 7       | 7        | 7         | 7  |  |
| 8        | id      | 11       | 8        | id      | 14       | 8      | id      | 12       | 8      | id      | 3        | 8      | id      | 58       | 8      | id      | 58       | 8        | 8       | id       | 12     | 8       | id       | 12         | 8       | id       | 8        | 8       | 8        | 8         | 8       | 8        | 8         | 8  |  |
| 9        | id      | 12       | 9        | id      | 14       | 9      | id      | 12       | 9      | id      | 3        | 9      | id      | 58       | 9      | id      | 58       | 9        | 9       | id       | 12     | 9       | id       | 12         | 9       | id       | 9        | 9       | 9        | 9         | 9       | 9        | 9         | 9  |  |
| 10       | id      | 13       | 10       | id      | 14       | 10     | id      | 12       | 10     | id      | 3        | 10     | id      | 58       | 10     | id      | 58       | 10       | 10      | id       | 12     | 10      | id       | 12         | 10      | id       | 10       | 10      | 10       | 10        | 10      | 10       | 10        | 10 |  |
| 11       | id      | 14       | 11       | id      | 14       | 11     | id      | 12       | 11     | id      | 3        | 11     | id      | 58       | 11     | id      | 58       | 11       | 11      | id       | 12     | 11      | id       | 12         | 11      | id       | 11       | 11      | 11       | 11        | 11      | 11       | 11        | 11 |  |
| 12       | id      | 15       | 12       | id      | 14       | 12     | id      | 12       | 12     | id      | 3        | 12     | id      | 58       | 12     | id      | 58       | 12       | 12      | id       | 12     | 12      | id       | 12         | 12      | id       | 12       | 12      | 12       | 12        | 12      | 12       | 12        | 12 |  |
| 13       | id      | 16       | 13       | id      | 14       | 13     | id      | 12       | 13     | id      | 3        | 13     | id      | 58       | 13     | id      | 58       | 13       | 13      | id       | 12     | 13      | id       | 12         | 13      | id       | 13       | 13      | 13       | 13        | 13      | 13       | 13        | 13 |  |
| 14       | id      | 17       | 14       | id      | 14       | 14     | id      | 12       | 14     | id      | 3        | 14     | id      | 58       | 14     | id      | 58       | 14       | 14      | id       | 12     | 14      | id       | 12         | 14      | id       | 14       | 14      | 14       | 14        | 14      | 14       | 14        | 14 |  |
| 15       | id      | 18       | 15       | id      | 14       | 15     | id      | 12       | 15     | id      | 3        | 15     | id      | 58       | 15     | id      | 58       | 15       | 15      | id       | 12     | 15      | id       | 12         | 15      | id       | 15       | 15      | 15       | 15        | 15      | 15       | 15        | 15 |  |
| 16       | id      | 19       | 16       | id      | 14       | 16     | id      | 12       | 16     | id      | 3        | 16     | id      | 58       | 16     | id      | 58       | 16       | 16      | id       | 12     | 16      | id       | 12         | 16      | id       | 16       | 16      | 16       | 16        | 16      | 16       | 16        | 16 |  |
| 17       | id      | 20       | 17       | id      | 14       | 17     | id      | 12       | 17     | id      | 3        | 17     | id      | 58       | 17     | id      | 58       | 17       | 17      | id       | 12     | 17      | id       | 12         | 17      | id       | 17       | 17      | 17       | 17        | 17      | 17       | 17        | 17 |  |
| 18       | id      | 21       | 18       | id      | 14       | 18     | id      | 12       | 18     | id      | 3        | 18     | id      | 58       | 18     | id      | 58       | 18       | 18      | id       | 12     | 18      | id       | 12         | 18      | id       | 18       | 18      | 18       | 18        | 18      | 18       | 18        | 18 |  |
| 19       | id      | 22       | 19       | id      | 14       | 19     | id      | 12       | 19     | id      | 3        | 19     | id      | 58       | 19     | id      | 58       | 19       | 19      | id       | 12     | 19      | id       | 12         | 19      | id       | 19       | 19      | 19       | 19        | 19      | 19       | 19        | 19 |  |
| 20       | id      | 23       | 20       | id      | 14       | 20     | id      | 12       | 20     | id      | 3        | 20     | id      | 58       | 20     | id      | 58       | 20       | 20      | id       | 12     | 20      | id       | 12         | 20      | id       | 20       | 20      | 20       | 20        | 20      | 20       | 20        | 20 |  |
| 21       | id      | 24       | 21       | id      | 14       | 21     | id      | 12       | 21     | id      | 3        | 21     | id      | 58       | 21     | id      | 58       | 21       | 21      | id       | 12     | 21      | id       | 12         | 21      | id       | 21       | 21      | 21       | 21        | 21      | 21       | 21        | 21 |  |
| 22       | id      | 25       | 22       | id      | 14       | 22     | id      | 12       | 22     | id      | 3        | 22     | id      | 58       | 22     | id      | 58       | 22       | 22      | id       | 12     | 22      | id       | 12         | 22      | id       | 22       | 22      | 22       | 22        | 22      | 22       | 22        | 22 |  |
| 23       | id      | 26       | 23       | id      | 14       | 23     | id      | 12       | 23     | id      | 3        | 23     | id      | 58       | 23     | id      | 58       | 23       | 23      | id       | 12     | 23      | id       | 12         | 23      | id       | 23       | 23      | 23       | 23        | 23      | 23       | 23        | 23 |  |
| 24       | id      | 27       | 24       | id      | 14       | 24     | id      | 12       | 24     | id      | 3        | 24     | id      | 58       | 24     | id      | 58       | 24       | 24      | id       | 12     | 24      | id       | 12         | 24      | id       | 24       | 24      | 24       | 24        | 24      | 24       | 24        | 24 |  |
| 25       | id      | 28       | 25       | id      | 14       | 25     | id      | 12       | 25     | id      | 3        | 25     | id      | 58       | 25     | id      | 58       | 25       | 25      | id       | 12     | 25      | id       | 12         | 25      | id       | 25       | 25      | 25       | 25        | 25      | 25       | 25        | 25 |  |
| 26       | id      | 29       | 26       | id      | 14       | 26     | id      | 12       | 26     | id      | 3        | 26     | id      | 58       | 26     | id      | 58       | 26       | 26      | id       | 12     | 26      | id       | 12         | 26      | id       | 26       | 26      | 26       | 26        | 26      | 26       | 26        | 26 |  |
| 27       | id      | 30       | 27       | id      | 14       | 27     | id      | 12       | 27     | id      | 3        | 27     | id      | 58       | 27     | id      | 58       | 27       | 27      | id       | 12     | 27      | id       | 12         | 27      | id       | 27       | 27      | 27       | 27        | 27      | 27       | 27        | 27 |  |
| 28       | id      | 31       | 28       | id      | 14       | 28     | id      | 12       | 28     | id      | 3        | 28     | id      | 58       | 28     | id      | 58       | 28       | 28      | id       | 12     | 28      | id       | 12         | 28      | id       | 28       | 28      | 28       | 28        | 28      | 28       | 28        | 28 |  |
| 29       | id      | 1        | 29       | id      | 14       | 29     | id      | 12       | 29     | id      | 3        | 29     | id      | 58       | 29     | id      | 58       | 29       | 29      | id       | 12     | 29      | id       | 12         | 29      | id       | 29       | 29      | 29       | 29        | 29      | 29       | 29        | 29 |  |
| 30       | id      | 2        | 30       | id      | 14       | 30     | id      | 12       | 30     | id      | 3        | 30     | id      | 58       | 30     | id      | 58       | 30       | 30      | id       | 12     | 30      | id       | 12         | 30      | id       | 30       | 30      | 30       | 30        | 30      | 30       | 30        | 30 |  |
| 31       | id      | 3        | 31       | id      | 14       | 31     | id      | 12       | 31     | id      | 3        | 31     | id      | 58       | 31     | id      | 58       | 31       | 31      | id       | 12     | 31      | id       | 12         | 31      | id       | 31       | 31      | 31       | 31        | 31      | 31       | 31        | 31 |  |

(1) Ce tableau ayant été dressé d'après la Connaissance des temps pour l'année 1838, convient, dans son application usuelle, à toutes les années, abstraction faite du 29-jour.

# LES LANDES GENUSSON



Canton de Mortagne sur Sèvre  
Arrondissement de La Roche sur Yon  
Superficie : 3 056 ha  
Population 1891 : 1 509 hab.  
Population 1999 : 2 033 hab.  
Habitants : Les Landais



Bureau de Poste en 2001

**Agence Postale ouverte en 1942 rattachée à Montaigu**  
**Recette Distribution en 1962**



Type F4



Type F7



Type F6



Type B7

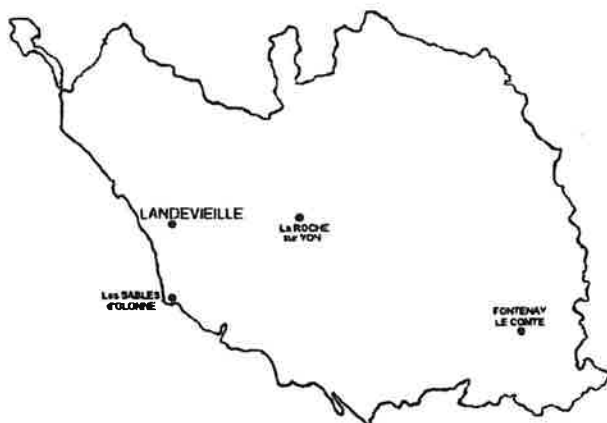


Type A9



Lettre recommandée des Landes Genusson du 14 octobre 1972 avec cachet type A9

# LANDEVIEILLE



Canton de Saint Gilles-Croix de Vie  
Arrondissement des Sables d'Olonne  
Superficie : 1 357 ha  
Population 1891 : 576 hab.  
Population 1999 : 808 hab.  
Habitants : Les Landevieillois

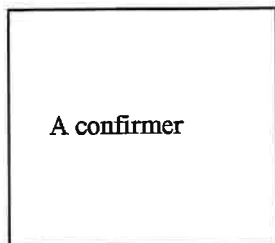


Bureau de Poste en 2001

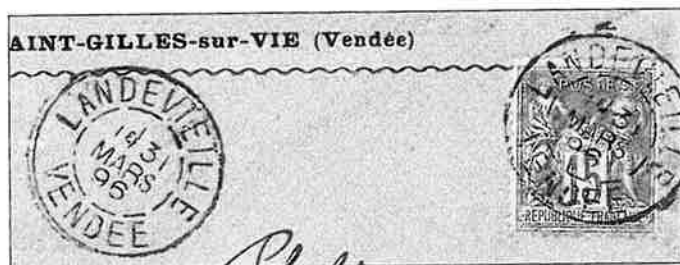
**Recette** simple de 4<sup>ème</sup> classe ouverte le 16 janvier 1876

**Recette Distribution**

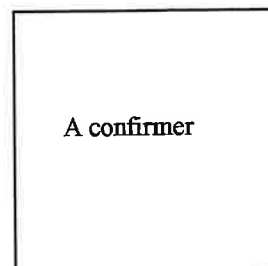
**Relais Poste** le 1<sup>er</sup> juin 2006



Type A1



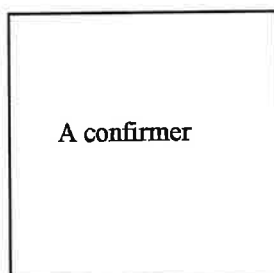
Type A2



Type A3



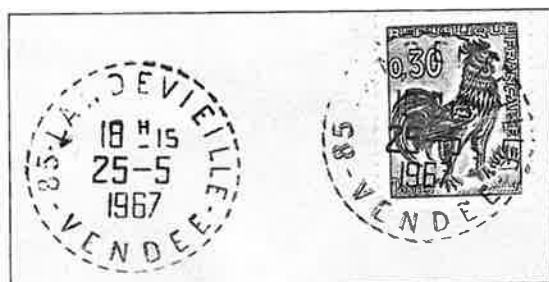
Type A4



Type A6



Type A7



Type B9



Type A9



Lettre recommandée de Landevieille du 26 juillet 1976 avec cachet type A9

# LE LANGON



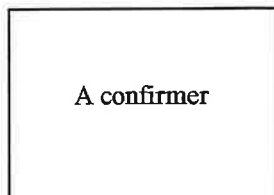
Canton de Fontenay le Comte  
Arrondissement de Fontenay le Comte  
Superficie : 2 300 ha  
Population 1891 : 1 528 hab.  
Population 1999 : 1 010 hab.  
Habitants : Les Langonnais



Bureau de Poste en 2001

**Facteur Receveur** ouvert en 1880  
**2006- Bureau de Poste de plein exercice**

Oblitération type 25



Type B1



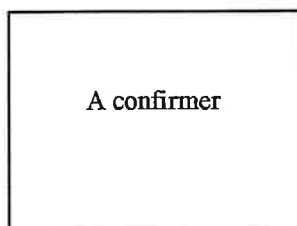
Type B2



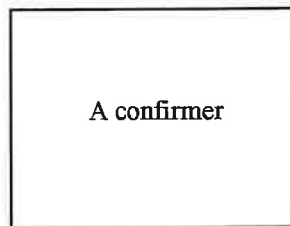
Type B3



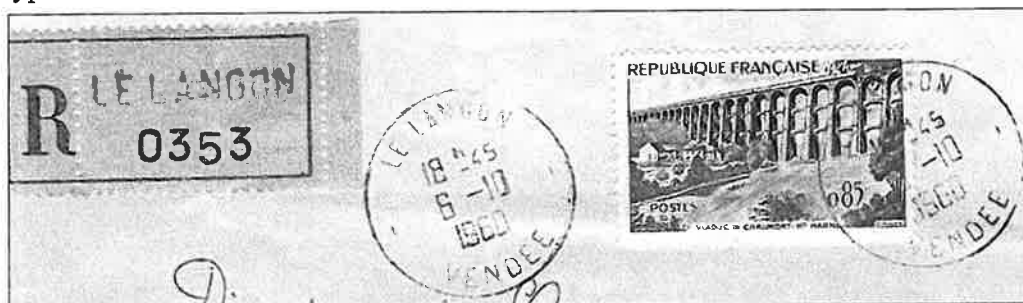
Type B4



Type A6



Type A7



Type A8

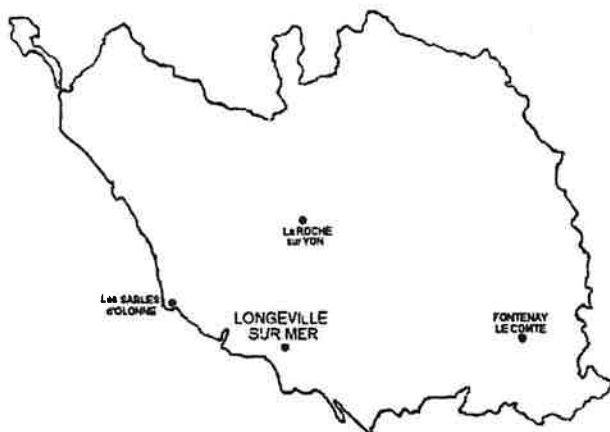


Type A9



Lettre du **Langon** du 5 octobre 1907 avec cachet type **B3** sur timbre semeuse 10c rouge

# LONGEVILLE SUR MER



Canton de Talmond-St Hilaire  
Arrondissement des Sables d'Olonne  
Superficie : 3 805 ha  
Population 1891 : 1 791 hab.  
Population 1999 : 1 983 hab.  
Habitants : Les Longevillais

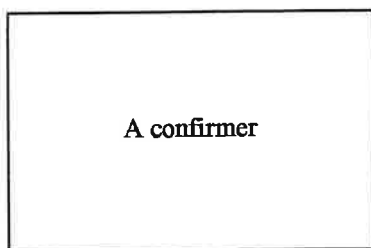


Bureau de Poste en 2001

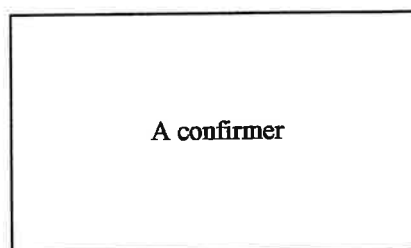
**Recette Auxiliaire Rurale** ouverte vers 1900

**Facteur Receveur** vers 1915

**Recette Distribution** après 1969



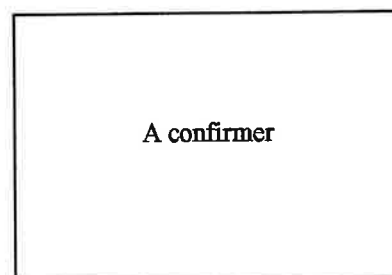
**Type E2**



**Type B4**



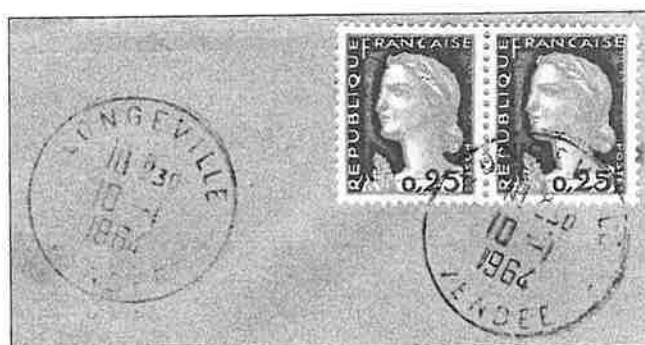
**Type A4**



**Type A6**



**Type A7**



**Type A8**



**Type A9 (Longeville)**



**Type A9 (Longeville-sur-Mer)**

# LUCON



Canton de Luçon

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Superficie : 3 152 ha

Population 1891 : 6 536 hab.

Population 1999 : 9 642 hab.

Habitants : Les Luçonnais



Bureau de Poste en 2001

## Bureau de Distribution existant en 1675

Marque manuscrite connue de 1699 à 1746

Marques au tampon de 1746 à 1830

Cachet type 12 de 1830 à 1844 ; type 13 de 1843 à 1848 ; type 14 de 1849 à 1850 ; type 15 de 1850 à 1851 ; puis type 16 ; 17 et 18 puis les types A de la nomenclature Lautier.



Type A1



Type A2



Type A3



Type A4



Type A6



Type A7



Type A8



Type A9



Lettre de Luçon du 5 mars 1960 non affranchie, taxée à 50c, avec retour à l'envoyeur  
Curiosité : Un timbre taxe à 50F et un timbre taxe 0,50F nouveau. Peu fréquent.

## LES LUCS SUR BOULOGNE



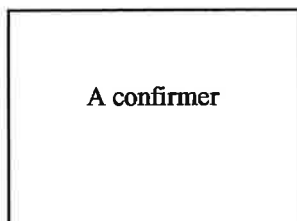
Canton du Poiré-sur-Vie  
Arrondissement de La Roche-sur-Yon  
Superficie : 5 314ha  
Population 1891 : 1 352 hab.  
Population 1999 : 2 750 hab.  
Habitants : Les Lucquois



Bureau de Poste en 2001

**Bureau de Recette simple de 4<sup>ème</sup> classe le 1<sup>er</sup> avril 1875**

**Cachet type 18**



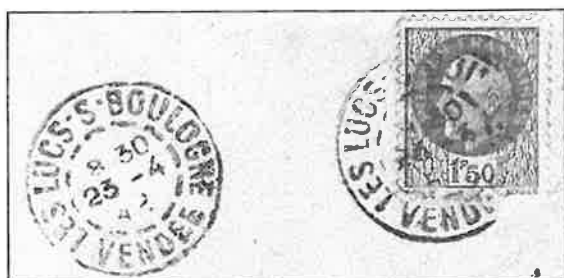
Type A1



Type A2



Type A3 diamètre 24



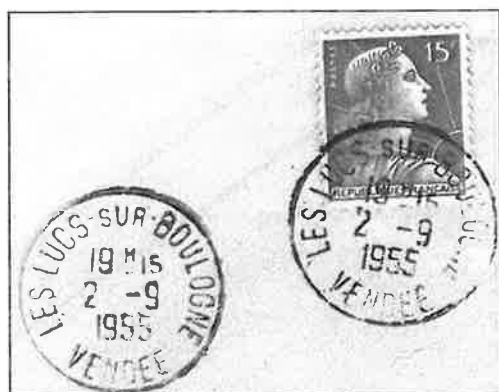
Type A3 diamètre 25



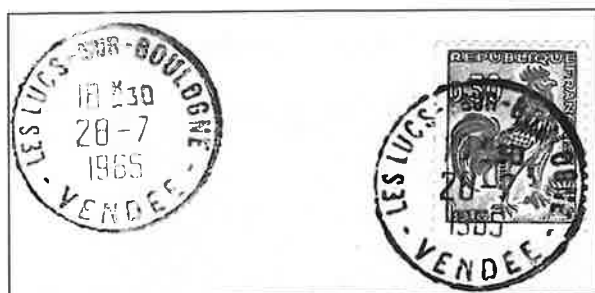
Type A4



Type A6



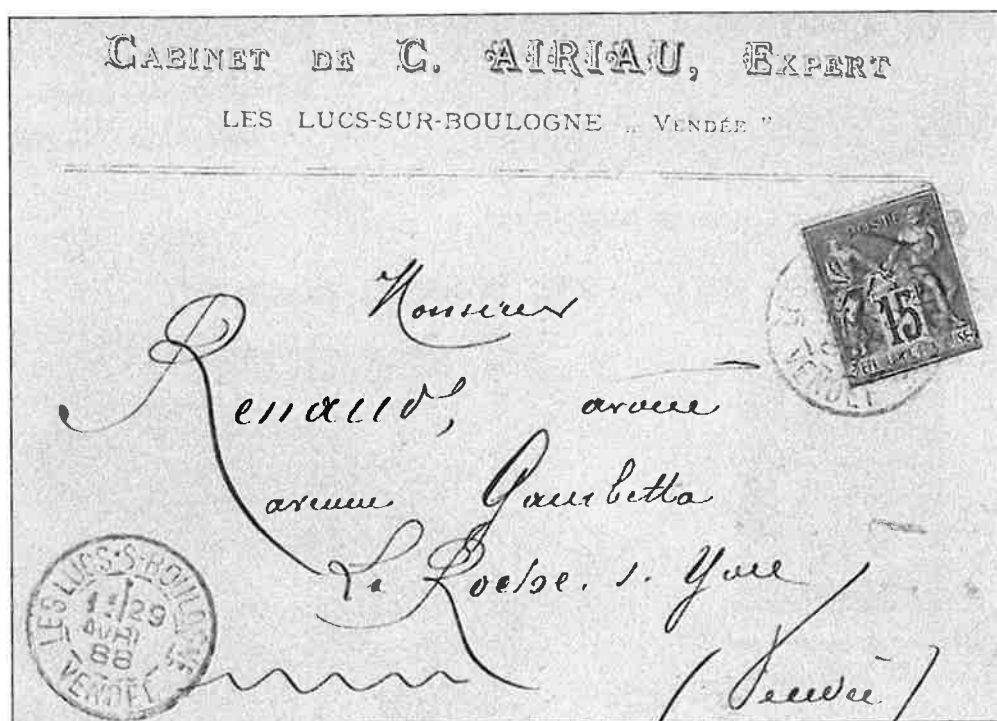
Type A7



Type A8



Type A9



Lettre des Lucs-sur-Boulogne du 29 avril 1888 avec cachet Type A2 sur 15c Sage

## LA NOUVELLE FIAT 500

En matière d'automobile, même si les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour créer de nouveaux modèles, avec toujours plus de technologies, l'intérêt pour les courbes des véhicules d'antan va grandissant.

Ainsi, après le lancement de la New Beetle, ex-Coccinelle, par Volkswagen en 1998,



*Coccinelle : timbre émis en France en 2000*



*Télécarte japonaise de la New Beetle*

puis, en 2001, de la Mini Cooper, marque rachetée par le groupe BMW,



*Carte publicitaire pour la nouvelle Mini Cooper*



*Timbre irlandais émis en 2001*

c'est au tour de Fiat, le 4 juillet 2007, de lancer la nouvelle 500.



*Insigne avant de Fiat 500  
1<sup>ère</sup> génération*

*Carte publicitaire pour la nouvelle Fiat 500*



La Nuova Fiat 500 a été lancée le 4 juillet 1957 soit 50 ans, jour pour jour, avant la nouvelle Fiat 500 de 2007.



*Flamme de 1957 annonçant le lancement de la Fiat 500, la Nuova*



*Fiat TOPOLINO sur télécarte suisse*

Il ne faut pas confondre la Nuova Fiat 500 de 1957 avec la Fiat TOPOLINO qui, techniquement, s'appelait aussi Fiat 500 et a été produite de 1936 à 1955.

La Nuova Fiat 500 a été fabriquée à 3 800 000 exemplaires et sa fabrication s'est arrêtée en 1975.



*Timbre émis en Grèce en 2005*



*Timbre-à-date de San Marin commémorant le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fiat 500 et le 9<sup>ème</sup> rassemblement international*

Voiture citadine, elle fut surnommée "LE POT DE YAOURT" en raison de sa petite taille, à peine 3 mètres de long, 1,32 mètre de large et 1,32 de hauteur. Elle ne pèse que 470 kg.



*Timbre-à-date du 11 juin 2006 pour le 1<sup>er</sup> rassemblement des Fiat 500 à TRANI auprès de BARI sur la côte adriatique dans la région des Pouilles*



*Timbre émis par La Poste Italienne en 2007 à l'occasion du lancement de la nouvelle Fiat 500*

Pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du modèle, de nombreuses commémorations ont eu lieu et les souvenirs ne manquent pas.



*Prêt-à-Poster privé émis par le CLUB FIAT 500 en 2007*

La nouvelle Fiat 500 a des mensurations plus importantes que l'ancien modèle :

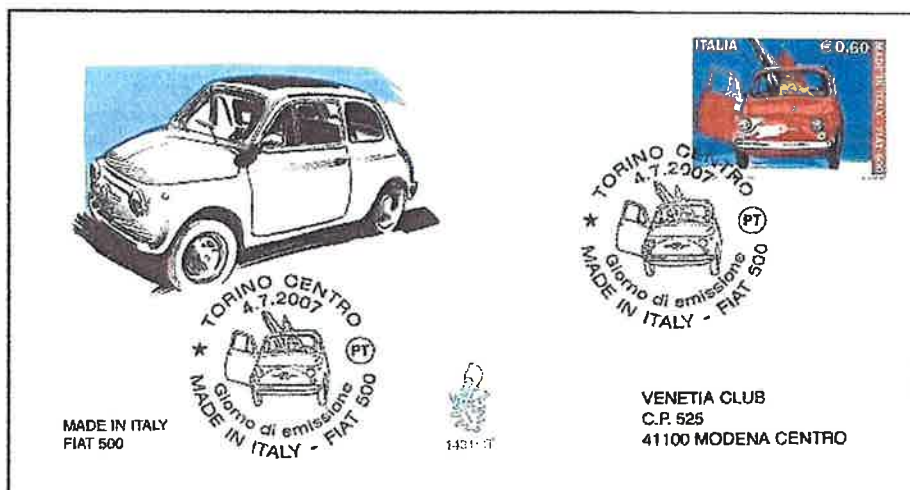
- longueur : 3,546 m
- largeur : 1,627 m
- hauteur : 1,488 m
- poids : 935 kg

Elle a été élue le 15 novembre dernier "voiture de l'année 2008", belle performance pour une petite.

La production prévue est de 190 000 exemplaires par an.



*Photo publicitaire pour la nouvelle Fiat 500*



*Pin's Fiat 500*



*Enveloppe 1<sup>er</sup> jour pour la mise en vente du timbre italien de 2007 et le lancement de la nouvelle 500*

**FIAT = Fabrique Italienne Automobile Turin**

**Jean-Marie LETERME**

# LIBRAIRIE 85000

ESPACE  
**TINTIN**

ESPACE  
**CADEAUX**

BANDE DESSINEE

ESOTERISME

CARTERIE

MANGA

**RAYON LIVRES JEUNESSE**



CARREAU DES HALLES

TEL. 02 51 37 27 93



*Simplicité et Convivialité*

Ouvert :

- du Lundi au Vendredi de 12h00 à 15h00
- les Vendredi & Samedi de 19h00 à 22h30

*Repas de groupe sur réservation*

*3, Rue Guillerot - 85000 La Roche sur Yon*

Tél.: 02 51 42 28 13

## VENDEE COLLECTIONS



**TIMBRES - MONNAIES  
CARTES POSTALES  
MATERIEL**

Remise de 10 à 20% aux membres de clubs

75, Rue du Maréchal Joffre  
(route de Bordeaux)  
85000 LA ROCHE-sur-YON  
Tél.: 02/51/43/93/84

*Réservez vos achats à nos annonceurs*



Réparations 24 – 48 heures  
 Assemblage micro-ordinateur  
 PC à la carte, neuf ou occasion  
 Déplacement sur site  
 Vente de pièces détachées  
 Installation tous périphériques  
 Augmentation de la puissance de votre ordinateur  
 Conseils

Place de la mutualité – Rue du Général Guérin  
 Le Bourg-sous-La-Roche  
 85000 LA ROCHE sur YON

Tél. 02 51 07 09 85  
 Fax 02 51 62 08 95  
 Email : [micro.dep@wanadoo.fr](mailto:micro.dep@wanadoo.fr)  
 Site Internet : <http://microdep.com>

## ATELIER DU SEJOUR

FABRICANT SUR MESURE ET POSEUR  
 NEUF & RENOVATION



Nouveauté 2006 :  
 Menuiseries PVC couleur  
 (20 coloris)

*Résistent à l'acétone  
 et à l'acide chlorhydrique*



**GARANTIE  
 10 ANS**



SARL  
**PLAUD - LEMOINE**

Zone Artisanale du Séjour  
 85170 Dompierre sur Yon  
 TEL : 02 51 34 12 75  
[plaud-lemoine@uab.fr](mailto:plaud-lemoine@uab.fr)

## Ets ROIRAND

CHARCUTIER  
 TRAITEUR

Boucherie



11, rue de l'Hôtel de Ville  
 85190 AIZENAY

Tél/Fax 02 51 94 60 36

.....

Place de l'Eglise  
 85170 LE POIRÉ sur VIE  
 Tél. 02 51 31 82 27

## GARAGE DU VAL D'YON

Jean-Claude AUVINET et son équipe



Forfait révision

**ESSO**

Vente véhicules neufs et occasions

Hall d'accueil

SERVICE RAPIDE



Acti-Sud Belle Place – LA ROCHE SUR YON  
**02 51 46 16 88**

Ouvert du lundi au samedi midi  
 De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
[garagevald.yon@wanadoo.fr](mailto:garagevald.yon@wanadoo.fr)

*Réservez vos achats à nos annonceurs*

# L'histoire des blocs allemands de 1930 à 1949

Le philatéliste connu et réputé de Berlin, le Dr Selbach a dit un jour :

« Les blocs sont des timbres en habit du dimanche ».

En effet, les blocs ont toujours été dessinés et imprimés avec un soin particulier car ils doivent mettre en valeur des événements exceptionnels.

Le premier bloc a été réalisé au Luxembourg en 1921, lors de la naissance du Prince Jean. Le timbre 15c rouge-carminé de la Grande Duchesse Charlotte a été imprimé en bande horizontale de 5 exemplaires sur un feuillet de 161x104mm.

L'origine du second bloc, toujours au Luxembourg, serait due à une mesure d'urgence.

Lors de la naissance annoncée de la princesse Elisabeth du Luxembourg, une série de timbres devait être émise pour marquer cet événement.

La jeune fille s'était hâtée de naître. On ne disposait, à sa naissance, le 23 janvier 1923, que d'un poinçon typographique pour un timbre seul mais pas pour une série entière. Il fut décidé d'émettre alors un bloc représentant une vue du Luxembourg

Les deux naissances princières du Luxembourg auront permis d'avoir les deux premiers blocs qui seront suivis de bien d'autres. Si avant la guerre 1939-1945 l'émission de blocs était exceptionnelle, on constate depuis une prolifération de blocs et ce dans tous les pays.

Si le bloc fait bien partie des émissions postales, on peut affirmer, dans presque tous les cas, qu'il ne peut pas être utilisé pour affranchir le courrier car il ne correspond à aucun tarif. Sa valeur est trop élevée.

On peut dire également que les blocs sont réservés aux collectionneurs. Ils sont émis presque exclusivement à l'occasion de manifestations philatéliques importantes ou lors d'événements exceptionnels liés à la politique, à la culture ou à des fins publicitaires. L'objectif étant de gagner de l'argent ce qui est encore plus vrai aujourd'hui.

Le premier bloc allemand IPOSTA fut émis à l'occasion de l'Exposition Internationale Philatélique de Berlin du 12 au 21 septembre 1930.

En général, les blocs d'avant la guerre sont rares aussi bien en neufs qu'en oblitérés. Lorsqu'ils sont sur une lettre recommandée (document ci-dessous), leur rareté est encore plus grande même si le montant des timbres sur cette lettre recommandée ne correspond à aucun tarif.

A noter le cachet provisoire de l'Exposition.



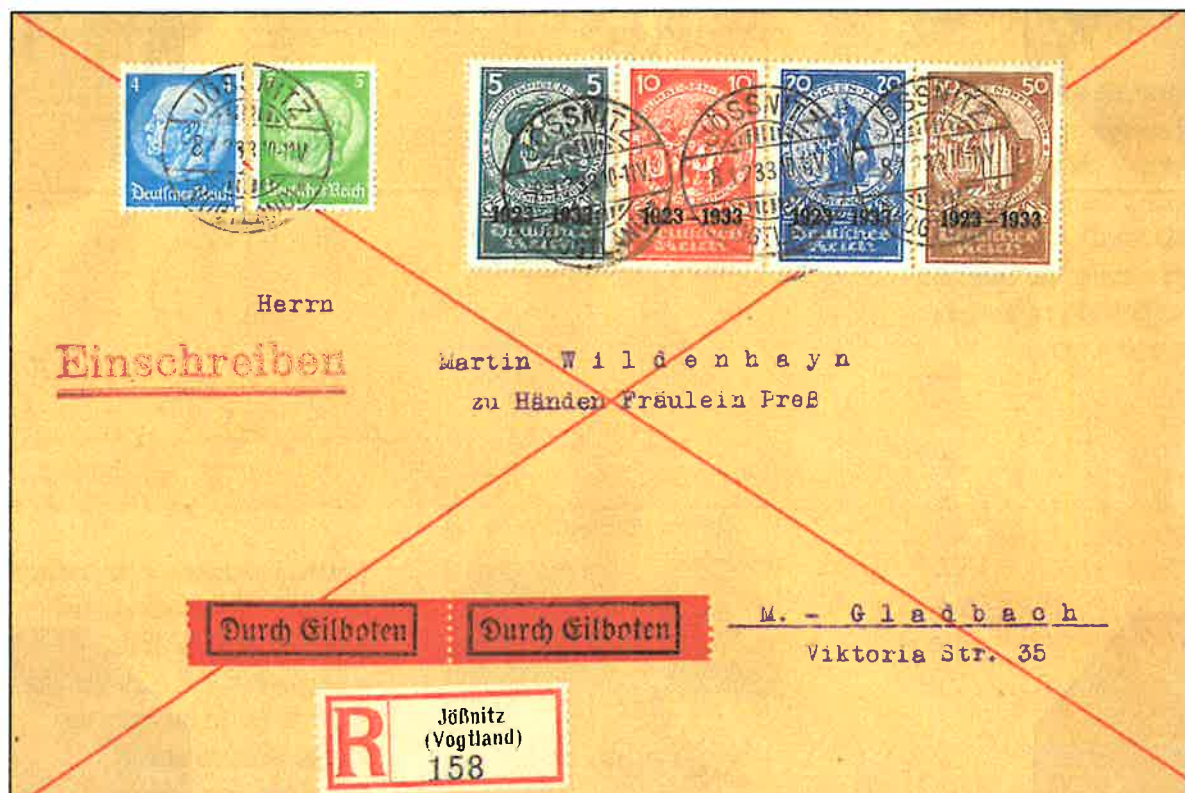
Même bloc émis à l'occasion de l'Exposition Philatélique de Berlin. Lettre d'autant plus rare qu'elle a été transportée en Zeppelin réputé (voir la marque postale). A noter également le complément d'affranchissement de 1mark.



Le 2<sup>ème</sup> bloc allemand émis en 1933 porte en filigrane dans ses marges:  
 « 10 Jahre Deutsche Nothilfe-1923-1933 »  
 10ème anniversaire de la mise en oeuvre des premiers secours en Allemagne



Le bloc précédent sur lettre recommandée par exprès, du 8 décembre 1933, nécessitant un affranchissement complémentaire de 2 timbres de 5 et 4 pfennigs Hindenburg.



Le 3<sup>ème</sup> bloc allemand, ci-dessous, a été émis à l'occasion de l'Exposition Philatélique de Königsberg « Ostropa » en 1935 qui apparaît en filigrane. Cette lettre recommandée comporte l'oblitération de l'Exposition et elle n'est pas au tarif. A noter le cachet d'arrivée (Ankunftsstempel)



Toutes les combinaisons sont possibles : destination, lettres simples ou recommandées, cartes postales pour utiliser les timbres détachés des blocs comme celui d'Ostropa de 1935. Quelques exemples ci-dessous

Carte postale avec le timbre de 3 pfennigs du bloc « Ostropa » oblitéré par le cachet de l'Exposition Philatélique de Königsberg. Le destinataire, de Dachau, nous rappelle le célèbre et sinistre camp nazi.



Lettre par avion comportant le timbre 25 pfennigs du bloc Ostropa oblitéré « Luftschiff LZ 129 du 26-3-36 » et la marque en rouge confirmant le transport par Zeppelin.



Même lettre recommandée avec le cachet de l'Exposition Philatélique de Dortmund du 30 août au 9 septembre 1935.

## Les jeux olympiques de 1936

Deux blocs ont été émis à l'occasion des jeux olympiques de 1936 à Berlin qui se sont déroulés du 1<sup>er</sup> au 16 août 1936 dans le grand stade de 100000 places construit par l'architecte Werner March.

Sur les deux blocs ci-contre, l'oblitération de l'emblème des jeux représentant une cloche, l'aigle allemand, les 5 anneaux olympiques et bien entendu l'insigne nazi.



Une anecdote journalistique bien connue :

Lors de la victoire au 100m du coureur noir américain Jesse Owen, Hitler quitta les tribunes du stade pour ne pas avoir à saluer le vainqueur.

Néanmoins, les nazis utilisèrent cet événement comme un puissant moyen de propagande puisque les « Heil Hitler », s'élevaient à tout propos dans le stade de 100000 places.



Belle lettre pour les Etats Unis comportant le bloc Jeux Olympiques de Berlin et 3 timbres, en complément, oblitérés avec un cachet du 9 août 1936 émis à l'occasion d'une Exposition Philatélique à Dresde. Cette lettre a transité par Francfort, cachet du 16 août 1936 « Flug-und Luftchiffhafen » et comporte 2 cachets Zeppelin(Europa-Nord-América).

## Les Blocs émis pendant la guerre 1939-1945

Trois blocs ont été émis :

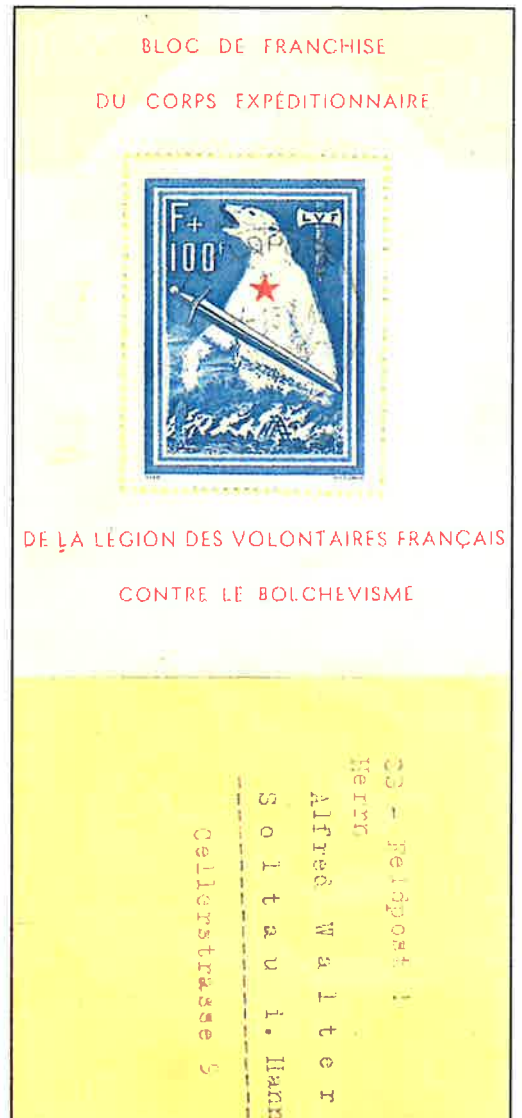
-Un par la France pour la légion des volontaires français, émis le 24 octobre 1941 à 30000 exemplaires.

-Deux par la Hollande pour la légion néerlandaise.

Ces blocs sont extrêmement rares sur lettre et une expertise est nécessaire car il y a de nombreuses fausses oblitérations.

Les militaires bénéficiant de la franchise militaire, le bloc de franchise, dit de l'ours, pour les soldats de LVF (légion des Volontaires Français), a été considéré comme une vignette de bienfaisance dont la surtaxe était versée à l'organisme de recrutement de la LVF.

Néanmoins, ce bloc ayant été normalement utilisé pour le courrier avec une oblitération militaire allemande Feldpost et un numéro du secteur où étaient affectées les unités de volontaires français, il est considéré aujourd'hui comme un vrai timbre.



## Les blocs de la Zone soviétique après 1945

En 1945 et 1946, 5 blocs ont été émis dans la zone soviétique :

Un en Basse Saxe et quatre dans le Thuringe dont 2 sont représentés sur lettre ci-dessous.

Ces blocs sont très rares en neuf et il y a beaucoup de contre-façons. Il est vrai que leur valeur est très élevée. Ces deux blocs valent 2000€ chacun et sur lettre plus de 4000€.

Les blocs neufs ou oblitérés sur lettres doivent être expertisés et signés.



## Les blocs allemands de Berlin et de la Zone Anglo-Américaine en 1949

Bloc émis le 17 décembre 1949 à 101892 exemplaires, au profit des victimes de la réforme monétaire. Oblitéré il vaut 2800€ mais doit être expertisé. Il y a de nombreux faux y compris dans les neufs



Bloc émis, dans la zone anglo-américaine, le 22 avril 1949, pour la foire de Hanovre. Le timbre représente Hermann Hillebrandt Wedigh. Ce bloc est oblitéré d'un cachet pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> timbre de Bavière émis en 1849.



Lettre recommandée par exprès du 21 juillet 1949 comportant les timbres de bloc. Rare sur lettre. Présenté, à nouveau, le 29 comme l'indique la flèche « Wiedervorlegetag » sur losange 29.

## Les deux blocs de la Sarre

Ces deux blocs sont bien connus des philatélistes français car un certain nombre d'entre nous collectionnent la Sarre, zone occupée à deux reprises par la France.

Après la première guerre mondiale de 1914-1918 et le congrès de la Paix à Versailles de 1919, la Société des Nations charge la France de l'occuper et de l'administrer. Ce qui fut le cas à partir du 28 juin 1919.

Le plébiscite organisé en 1935 verra 90,5% des voix en faveur de la réintégration de la Sarre à l'Allemagne.

Après la seconde guerre mondiale, les nations victorieuses décidèrent que la Sarre serait mise sous protectorat français à compter du 15 décembre 1947. Le référendum du 17 octobre 1955, confirma, à nouveau, le rattachement à l'Allemagne. Celui-ci devint effectif le 1<sup>er</sup> janvier 1957.

Les deux blocs ci-dessous ont été émis en 1948 au profit des victimes des inondations de 1947.



Ces deux blocs, dont le tirage est très faible, 38000 exemplaires chacun, sont évidemment très rares. Si neufs ils valent environ 300€, oblitérés leur cote dépasse les 2000€ pour l'un et 3000€ pour l'autre, à condition qu'ils soient expertisés. En effet, il y a de nombreuses oblitérations fantaisistes ou fausses.



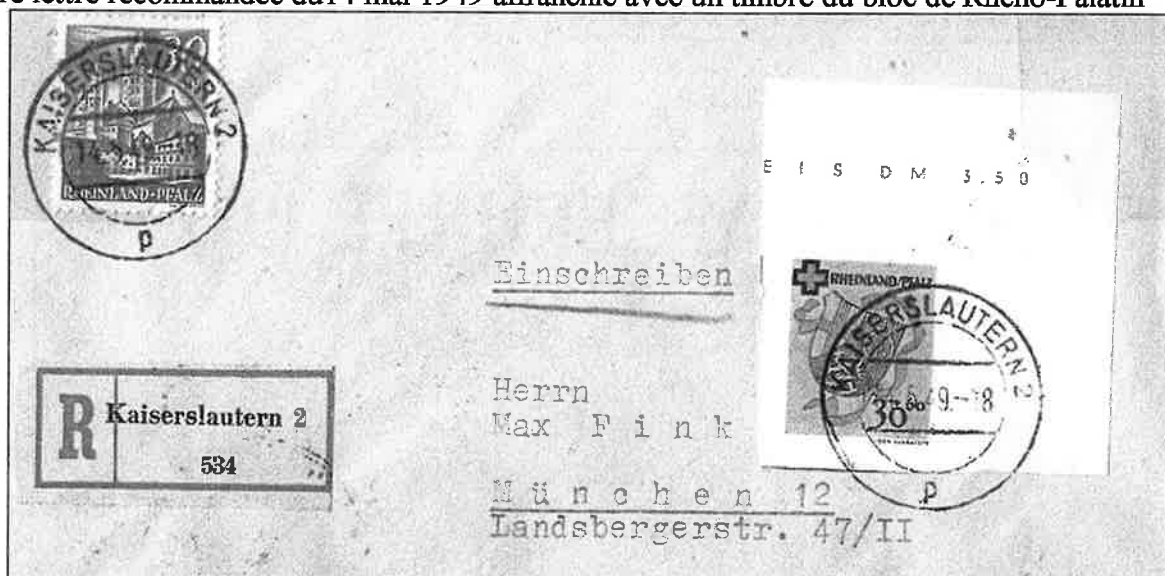
## Les blocs de la Zone française en Allemagne

3 blocs ont été émis en 1949, dans le Bade, le Wurtemberg et l'Etat Rhéno-Palatin. Les blocs neufs sont relativement courants. Oblitérés et sur lettres ils sont rares et doivent être expertisés et signés



Lettre recommandée du 13 avril 1949 comportant le bloc de Bade.

Autre lettre recommandée du 14 mai 1949 affranchie avec un timbre du bloc de Rhéno-Palatin

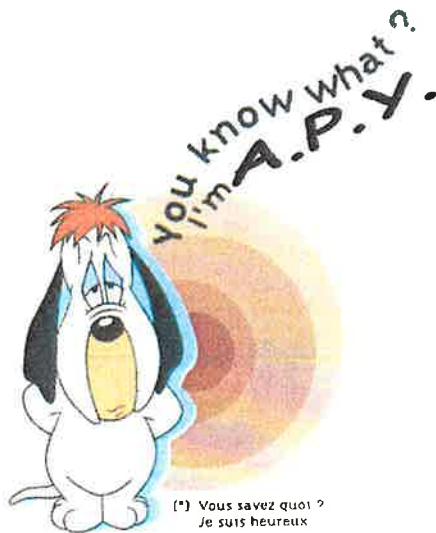


Ps : L'introduction de la 1<sup>ère</sup> page a été écrite par **Günter Taxacher** de Gummersbach et traduite par **Mr Sturm, émérite professeur de français**. Les lettres de la collection personnelle de Günter Taxacher, qui a bien voulu me les adresser par CD, sont commentées par moi-même, Michel Audureau. Je tiens à remercier chaleureusement Günter Taxacher, d'avoir bien voulu faire profiter les amicalistes de la Roche-sur-Yon d'une partie de sa très belle collection de blocs, comportant des pièces uniques, très représentative de la philatélie allemande.

Je remercie également le Professeur Sturm pour sa participation, pour l'intérêt qu'il porte à la culture française et à la philatélie en particulier.

Je tiens enfin à rappeler que Günter Taxacher a exposé à la Roche-sur-Yon en 1998. Les amicalistes ont pu admirer une autre belle collection, celle de la poste aérienne à Leipzig.

# LES P'TITS PHILOUS



**Coucou ! nous revoilou. Ces pages sont pour vous ; et les p'APYS itou. Pourquoi qu'ce s'rait pas vous, qui écrieriez beaucoup ? De la philatélie surtout. Allez, soyons tous fous, parlons autour de nous, du club des P'tits Philous !**

## ♥ En forme d'édito.

**Vive les vacances  
Et la transhumance  
Les cahiers au feu  
Et les profs au milieu**

(Chanson slam librement adaptée)

En attendant, assurez votre passage en cp, en 6<sup>ème</sup>, le brevet, le bac, le master, que sais-je encore ?

Que s'est-il passé depuis un an qu' les P'tits Philous n'existaient plus ? Comme vous le voyez sur la photo, je n'avais plus de dents, de cheveux, de nez et plus d'oreilles.



Maintenant tout est guéri.

Tistounet ce pauvre Droopy. Heureusement que le club de Challans est dynamique. Vous avez acheté vos souvenirs (en restant raisonnables sinon vous en avez eu pour une fortune !!!)

**Comme d'habituuuu...de**

## La vie du club.

Deux P'tits Philous, Kyllian et Cyprianne ont présenté leur collec. à Challans, respectivement : Les félins sauvages et les fleurs de France (pour la 1<sup>ère</sup> fois). Moi, je les ai trouvées très belles, le public aussi (voir les photos de Phiphi), mais le Boss Jean-Marie n'a toujours pas eu les résultats.



Petit à petit, le nombre de P'tits Philous inscrits diminue. Aussi P'APY Guy vous a donné des affiches et de la pub. pour attirer de nouveaux clients. La moitié des écoles, collèges et lycées ont été fournis. Ils sont invités à venir le 25 mai.

Quand vous lirez ces pages vous aurez déjà rencontré quelques milliers de nouveaux... L'autre moitié des établissements scolaires sera contactée dès la rentrée pour la 2<sup>ème</sup> réunion.



Et elles, les "vieilles" où en sont-elles dans leur collection ?

(découper et remettre votre bulletin de participation à Guy lors de la prochaine réunion)

## JEU-CONCOURS N° 31

1<sup>ère</sup> question : Un autre animal préhistorique a été représenté sur un bloc français. Quel est son nom ?

2<sup>ème</sup> : Quelle autre voiture mériterait d'être refabriquée en France ? Indice : on la voit 2 fois dans les timbres français (1958 - 2002).....

## La vie du club (suite)

Aux dernières nouvelles, Sarah et Mathilde ont refait leurs planches d'exposition. Elles sont au top ! En plus Mathilde est entrée dans une Association... de tortues ??? Même qu'elle a des responsabilités. En plus de chez plus, elle a 2 superbes petites tortues chez elle.



Elles sont pas mimi ?

## Les infos... Les infos...

C'est l'été et la saison des bourses de collectionneurs et vide greniers. Sachez bien ce que vous voulez acheter et comparez. Dites que vous faites partie d'une Amicale Philatélique. La plupart des timbres se vendent bien moins chers que les prix des catalogues. Il est rare de ne pas rencontrer un P'APY. Osez lui demander un conseil.

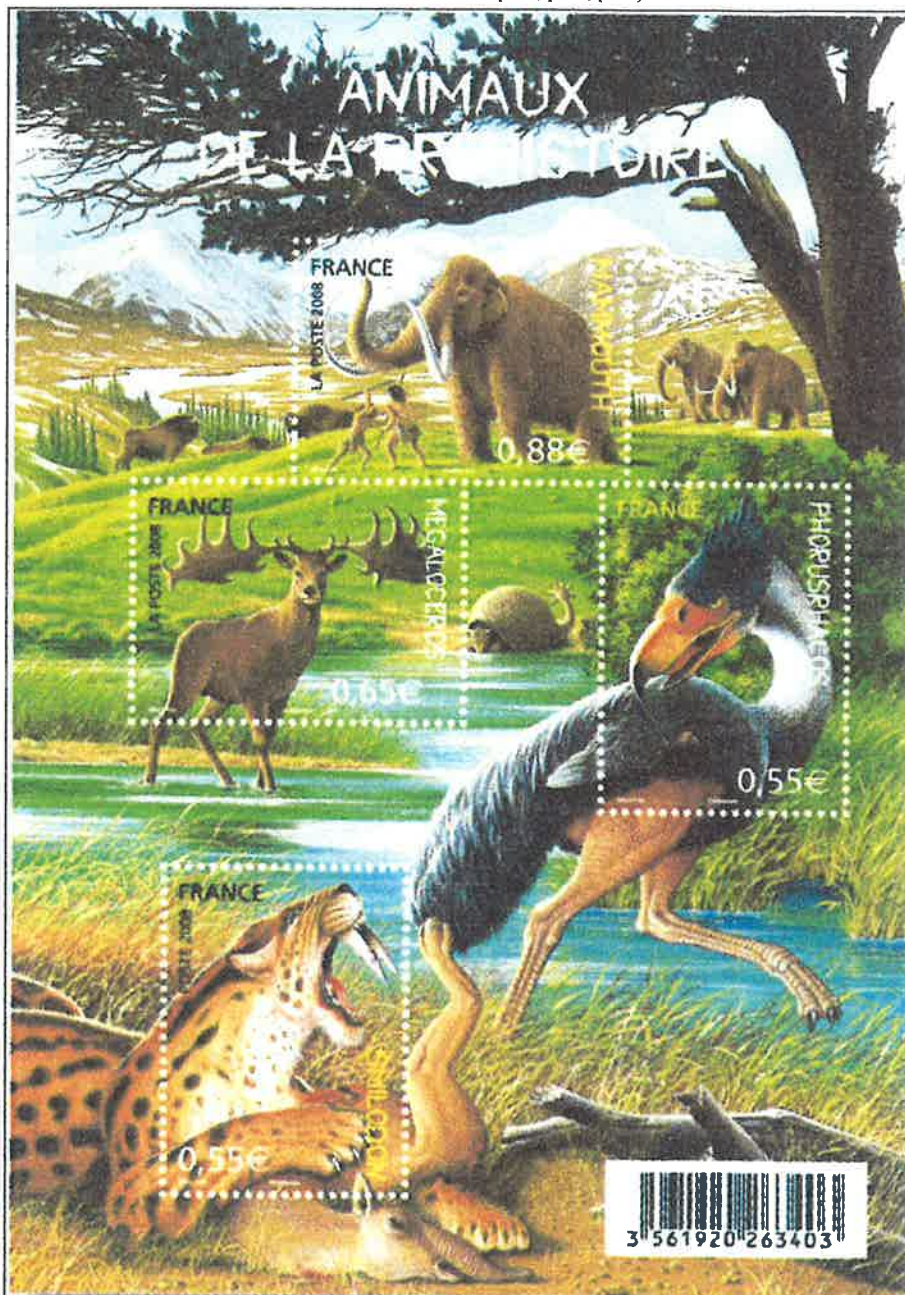
Enfin, comme la plupart d'entre vous préparez ou avez le B2I, allez voir sur internet un site :

<http://www.delcampe.fr/>

Vous aurez une idée précise des prix qui se pratiquent.



Par contre, j'espère que vous n'avez pas raté le magnifique bloc de 4 animaux préhistoriques. Il est à vendre à la Poste et là, on ne négocie pas le prix !!! Mais c'est un must pour votre collec. Peut-être que vous avez eu la magnifique oblitération du mammouth (vous voyez bien que j'ai retrouvé un nez, des dents, des cheveux et des oreilles... pouf, pouf, pouf).



N'oubliez pas la date de notre dernière séance :

**Dimanche 29 juin**

Pendant la réunion où vous aurez le bulletin, vous remplirez le coupon réponse et le gagnant repartira avec son lot.

En attendant, pour celles et ceux que je ne reverrai pas, rendez-vous le **Dimanche 28 septembre**.

**BONNES VACANCES !**

**GUIY**

Les réponses et le nom du gagnant seront publiés dans le prochain bulletin. Conservez-le, et lisez-le. Il vous apportera des renseignements utiles pour votre collection.

♥ Le ou la gagnante du jeu – concours recevra son cadeau à la réunion suivant la parution de la revue.

Un tirage au sort départagera les gagnants.

NOM : .....

Prénom : .....

## ACTUALITE VENDEENNE



Les Sables d'Olonne  
Mars 2008



### LES SABLES D'OLONNE - ARTEMIS

Il s'agirait d'un PAP vendu par certains  
commerçants des Sables

Aucune information de La Poste

UNION



### SAINT REVEREND

Là encore, aucune information de La Poste

85033 LA ROCHE-SYON

### Fontenay le Comte



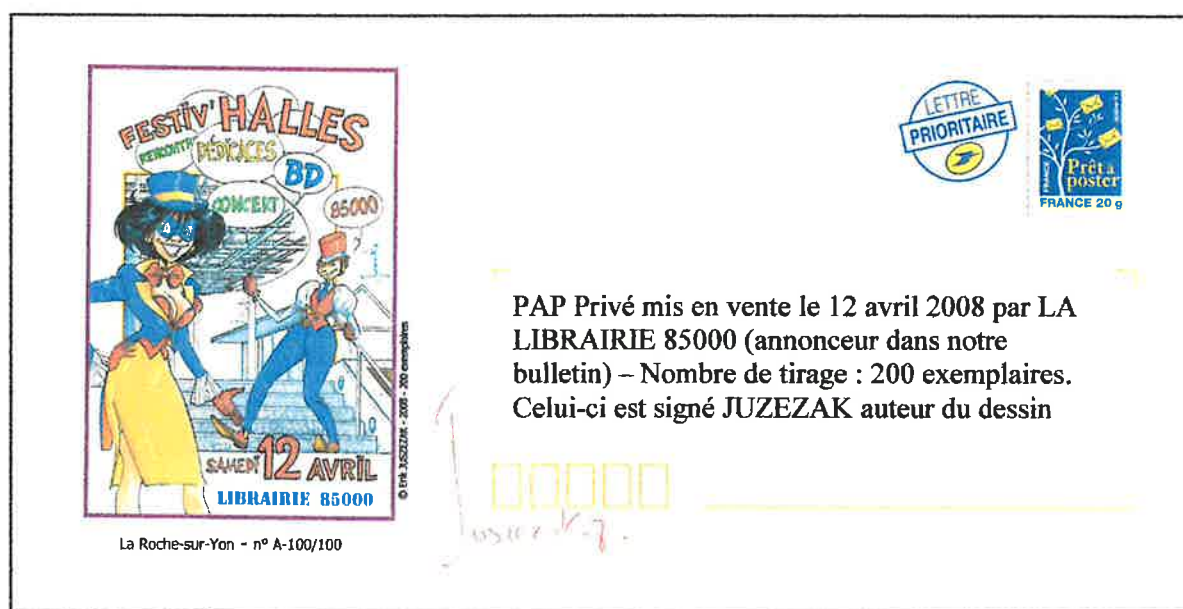
LETTRE LA POSTE 21905A  
PRIORITAIRE 07-05-08 FRANCE



### FONTENAY LE COMTE

Là encore, aucune information de La Poste

85000 LA ROCHE-SYON

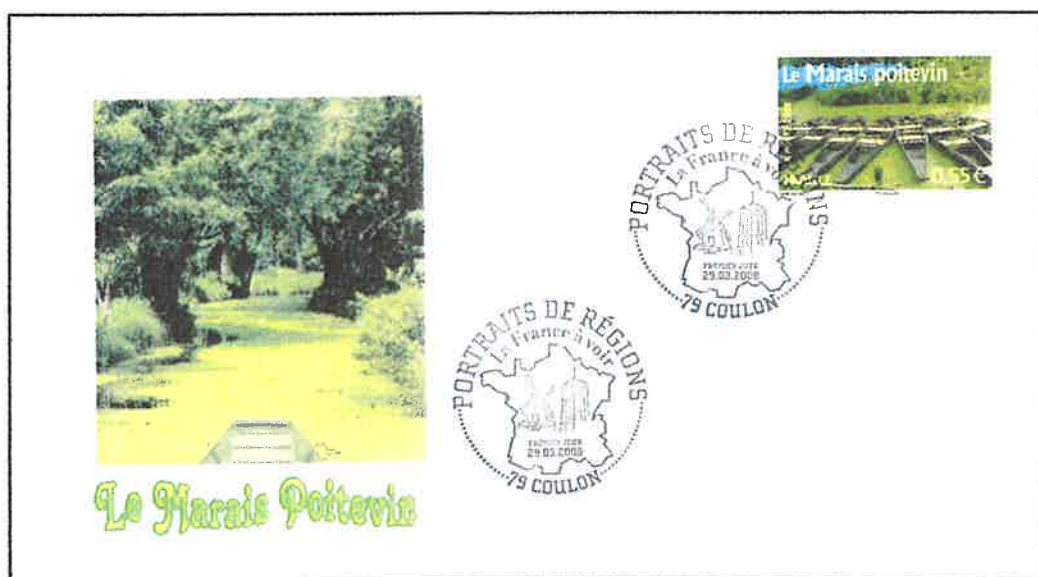


Une superbe EMA pour marquer le 200<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Hôpital de La Roche-sur-Yon





Les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2008, se tenait à Challans "La Fête du Timbre" organisée par l'Association Amicale Philatélique de Challans. Ci-contre, un des nombreux souvenirs qui étaient disponibles lors de cette manifestation.



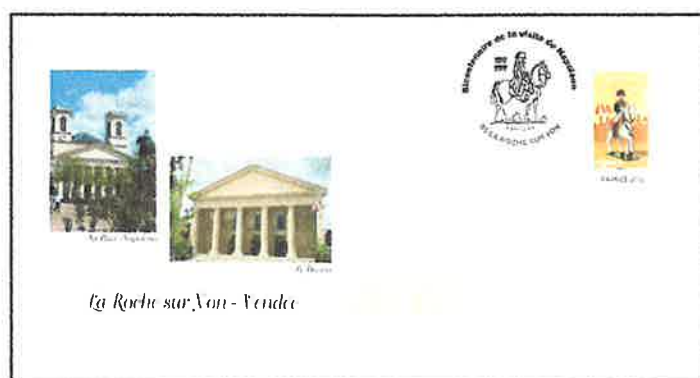
A l'occasion de la mise en vente du timbre Marais Poitevin, l'association Pays de l'Autize Philatélique a organisé une mise en vente anticipée du timbre à Coulon.

Depuis le changement de tarif du 1<sup>er</sup> mars dernier, les vignettes de guichet portent la mention "lettre prioritaire" lorsque le tarif le justifie.



Le vendredi 08/08/08, La Poste de La Roche-sur-Yon, en partenariat avec la ville et l'APY, ouvrira un bureau temporaire, auprès de l'Office de Tourisme, rue Clemenceau, pour commémorer le passage de Napoléon le 08/08/1808. L'amicale vendra, à cette occasion, un souvenir avec le PAP timbre Napoléon 1<sup>er</sup> et le timbre-à-date ci-contre.

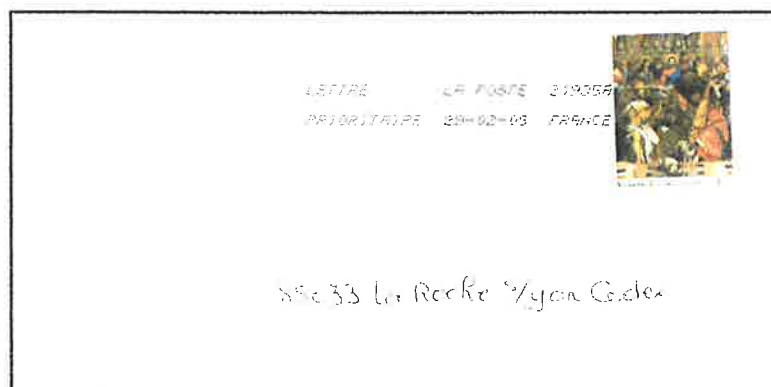
*Ci-dessous maquette du souvenir – Prix de vente 2,50 €*



*Bloc FFAP 2008*



Une nouvelle "race" de PAP :  
LA LETTRE MAX



*Ci-contre, lettre affranchie avec la vignette du carnet "chefs d'œuvre de la peinture", ci-dessus.*



**Dernière minute** : une série de timbres avec Nelson MONTFORT, journaliste sportif, serait annoncée pour le salon du timbre en juin prochain !!!!

Un joli piquage à cheval sur ce timbre d'usage courant autocollant.



# FOCH

## ASSURANCES

### ASSURANCES et PLACEMENTS

## Cabinet DUPOND-JOURDAIN

20, rue Foch  
LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 02 51 36 24 16  
Fax 02 51 46 24 37

198, rue du Général Guérin  
LE BOURG SOUS LA ROCHE  
Tél. 02 51 46 05 62  
Fax 02 51 05 12 93

### RÉUNIONS MENSUELLES 2008

29 rue Anatole France - La Roche-sur-Yon

| <b>ADULTES</b><br><i>1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois</i> |                                      | <b>JEUNES</b> <i>resp. Guy Bernard</i><br><i>Dernier dimanche de chaque mois</i> |              |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| de 9h30 à 12h00                                                 |                                      | de 9h30 à 12h00                                                                  |              |
| Dimanche 6 Janvier                                              | Galette + échanges                   | Dimanche 6 Janvier                                                               | Galette      |
| Dimanche 3 Février                                              | Conférence + échanges (J.M. LETERME) | Dimanche 27 Janvier                                                              |              |
| Dimanche 2 Mars                                                 | Bulletin + échanges                  | Dimanche 24 Février                                                              |              |
| Dimanche 6 Avril                                                | Conférence + échanges (B. FAVREAU)   | Dimanche 30 Mars                                                                 |              |
| Dimanche 4 Mai                                                  | Échanges                             | Dimanche 27 Avril                                                                |              |
| Dimanche 1 <sup>er</sup> Juin                                   | Bulletin + échanges                  | Dimanche 25 Mai                                                                  |              |
| Dimanche 29 Juin                                                | Échanges                             | Dimanche 29 Juin                                                                 | Avec adultes |
| Dimanche 7 Septembre                                            | Bulletin + échanges                  |                                                                                  |              |
| Dimanche 5 Octobre                                              | Conférence + échanges (P. BARBIER)   | Dimanche 28 Septembre                                                            |              |
| Dimanche 2 Novembre                                             | Conférence + échanges (M. AUDUREAU)  | Dimanche 26 Octobre                                                              |              |
| Dimanche 30 Novembre                                            | Échanges                             | Dimanche 30 Novembre                                                             | Avec adultes |

**Dimanche 14 Décembre 2008 - Assemblée Générale à 9h00**

#### DATES À RETENIR POUR 2008

|                                        |                                                                |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> Mars | Fête du Timbre à Challans (Organisation APY)                   |
| 14 au 22 Juin                          | Congrès National et Exposition Nationale à Paris (Parc Floral) |
| 25 & 26 Octobre                        | Congrès Régional du GPCO à Coulonges-sur-l'Autize              |

|                 |                                                                                    |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 18 Janvier 2009 | 27 <sup>e</sup> Salon des Collectionneurs à La Roche-sur-Yon (salle des Oudairies) |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------|

“

**Que notre  
association  
soit sportive,  
culturelle...**

**Nous voulons  
une banque  
qui nous  
soutiennent.**

”

**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**

[www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr)

**Partenaire des  
associations,  
le Crédit Mutuel  
est LA.**

***Parlons-en ensemble.***